

FACE À LA PROBLÉMATIQUE DU MANQUE DE PRÉCIPITATIONS

Les stations de dessalement comme alternative P. 5

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus



PRESSIONS SUR L'ALGÉRIE AU SUJET DES MIGRANTS SUB-SAHARIENS

Enjeux sécuritaires cachés !



Hacène Kacimi, expert des questions migratoires et du Sahel a déclaré sur les ondes de la Chaine 3 que l'Algérie subit des pressions pour accueillir des migrants alors que l'Europe a verrouillé ses frontières dans un contexte de crise économique mondiale sur fond de pandémie durable. Or, selon les propos de l'expert, il y a derrière les flux migratoires un enjeu sécuritaire qui pollue la question humanitaire. Lire page 3

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Plus de 1,2 million de formulaires de candidatures retirés Page 2



A CAUSE DES RESTRICTIONS DE VOYAGES

Le chiffre d'affaires de l'aéroport d'Alger baisse de 60% Page 6

LA JUGE DES MINEURS EN A DÉCIDÉ AINSI

Chetouane Mohamed placé dans un centre spécialisé Page 4

GRÈVE NATIONALE D'UNE JOURNÉE À L'APPEL DE TROIS SYNDICATS DU SECTEUR

Les écoles paralysées aujourd'hui

Page 2



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mercredi 28 avril 2021 ■ 7^{ème} année n°627 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

GRÈVE NATIONALE D'UNE JOURNÉE À L'APPEL DE TROIS SYNDICATS DU SECTEUR

Les écoles paralysées aujourd'hui

Rien ne va plus dans le secteur de l'éducation nationale. Alors que le syndicat Cnapeste est entré dans un mouvement de grève cyclique, que des enseignants tiennent quotidiennement des rassemblements à travers plusieurs wilayas, voilà que trois syndicats se joignent à la protesta.

Les écoles seront, aujourd'hui, paralysées, à l'appel de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), du Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) et du Conseil des enseignants des lycées d'Algérie (CELA). Ces trois syndicats ont décidé, à l'issue d'une réunion tenue lundi en fin de journée, de recourir à la grève, pour dénoncer «la démission» du gouvernement quant à la prise en charge des problèmes du secteur. D'emblée, les syndicats constatent les difficultés que vivent les travailleurs de l'éducation, face à «une dégradation sans précédent du pouvoir d'achat, une détérioration de la valeur de la monnaie nationale et une flambée vertigineuse des prix des produits de consommation». Le secteur de l'éducation «entre dans un climat de révolte», expliquent-ils dans un communiqué, annonçant une série de mouvements de protestation, à commencer par la grève d'aujourd'hui, accompagnée de sit-in devant les Directions de



l'éducation à travers les wilayas à partir de 10h. Plusieurs revendications ont été remises sur tapis à l'occasion de cette grève, tant sur le volet socioprofessionnel que sur le volet pédagogique. Sur le plan socioprofessionnel, les syndicats réclament « l'amélioration du pouvoir d'achat, l'augmentation du point indicia-

re et la révision du régime indemnitaire », « le retour à la retraite anticipée et sans condition d'âge », « la révision du statut particulier » et « l'abrogation de l'article 87 bis ». Il est aussi question de « l'actualisation de la prime de zone sur la base du nouveau SNMG, au lieu de celui de 1989 », du « règlement définitif de la

situation des diplômés des écoles supérieures de l'enseignement » et de « l'intégration des corps communs, des ouvriers professionnels et enseignants contractuels. Quant au volet pédagogique, le Satef, l'Unpef et le CELA, appellent à « la révision des programmes scolaires, selon le niveau des élèves notamment au primaire, l'amélioration de la formation et des conditions de travail, la diminution du volume horaire des trois paliers et le détachement des primaires de la tutelle des collectivités locales, tout en renforçant les budgets des CEM et lycées ». Joint par nos soins, Boualem Amoura, secrétaire général du Satef, estime que la situation ne tolère pas plus de patience. « Les problèmes s'accumulent et ne trouvent pas de solutions, devant une dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs du secteur. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés face à cette situation », nous dira-t-il, déplorant la fermeture des portes du dialogue avec le ministère de tutelle. Pour lui, les tête-à-tête organisés par le ministre avec les partenaires sociaux ne servent pas à grand-chose. Nous voulons qu'il y ait des réunions de travail sanctionnées par des décisions et des engagements de terrain », a plaidé Amoura qui ne mâche pas ses mots quant à ce qu'il qualifie de « désengagement » du ministre Mohamed Oudjaout, sur certains dossiers, notamment celui des œuvres sociales. Notre interlocuteur souligne que tous les indicateurs sont au rouge, « le gouvernement étant averti en 2018, mais il ne nous a pas écoutés ». Le secrétaire général du Satef appelle à l'instauration d'un véritable dialogue qui soit « responsable et sérieux », mais surtout à la mise en place des moyens nécessaires pour atteindre l'école de qualité.

Aïssa.M

IL ÉVOQUE DES APPELS « TENDANCIEUX » POUR MINIMISER L'IMPORTANCE DES LÉGISLATIVES

Ghouini interpelle l'Anie

Le président du mouvement El Islah, Filali Ghouini a appelé, mardi à Alger, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) à prendre les dispositions nécessaires pour permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral librement et sans pression le 12 juin prochain. Animant un point de presse au siège de son parti, M. Ghouini a précisé que l'Anie était appelée aujourd'hui à «prendre toutes les dispositions et préparer les mécanismes nécessaires qui permettent aux citoyens à travers les différentes wilayas du pays d'accomplir leur devoir électoral librement et sans pression». Faisant part de la satisfaction du mouvement quant au progrès réalisé dans le processus de préparation des prochaines législatives, M. Ghouini a estimé impératif de veiller davantage à faire aboutir les prochaines étapes, faisant référence à la campagne électorale durant laquelle il s'engage à tenir un discours «propre, fédérateur, consacrant la cohésion nationale et écarte toutes les divergences que certaines parties pourraient saisir pour semer la fitna et la division ». De même qu'il s'est engagé pour un discours « responsable à même de hisser la conscience et ouvrir de nouveaux horizons à travers la concurrence par des programmes, des projets et des propositions en mesure d'améliorer la situation du pays ». Dans ce contexte, le président du mouvement El Islah a exprimé la position du mouvement qui «rejette catégoriquement les appels tendancieux qui veulent minimiser l'importance et la réussite des nouveaux chantiers», ajoutant que l'appel à «une étape transitoire » à l'ombre d'un processus électoral en cours et après la convocation du corps électoral vise à détourner l'attention du peuple de cet important projet qui est celui du renouvellement des assemblées élues. Par ailleurs, M. Ghouini considère que les législatives de juin prochain sont marquées par une «grande affluence» sur les listes indépendantes qui comptent des milliers de jeunes cadres et compétences qui ont trouvé cette fois-ci une véritable opportunité pour participer aux élections à la faveur de garanties convaincantes. APS

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Plus de 1,2 million de formulaires de candidatures retirés

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi a annoncé hier à Alger que plus de 1,2 million de formulaires de candidatures ont été retirés par les candidats aux élections législatives du 12 juin prochain et 4 882 dossiers de candidatures ont été retirés par les partis politiques et les candidats indépendants. Intervenant à l'occasion d'une conférence de presse animée au siège de l'Anie, M. Charfi a précisé que «1 249 000 de formulaires de souscription individuelle ont été retirés, en sus de 4 882 dossiers retirés par les partis politiques et les candidats libres», ajoutant que l'Anie a enregistré «le retrait de 1 813 dossiers par 53 partis politiques agréés». Le président de l'Anie a fait savoir que 473 000 formulaires ont été retirés au niveau national et 86 000 à l'étranger. Pour rappel, le délai de dépôt des dossiers de candidatures aux législatives du 12 juin expire ce mardi à minuit, conformément à l'ordonnance, signée par le prési-



dent de la République, Abdelmadjid Tebboune, modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral. Initialement prévu le jeudi 22 avril, le délai de dépôt des dossiers de candidatures a été prorogé de cinq jours à la demande de l'Anie. Pour rappel, Pas moins de 24 392 438 électeurs seront appelés aux urnes à travers les 58 wilayas du pays et à l'étranger le 12 juin prochain pour élire les membres de l'Assemblée populaire nationale

(APN), dont la campagne électorale aura lieu du 17 mai au 8 juin 2021, selon un calendrier rendu public par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). L'article 73 de la loi organique relative au régime électoral précise qu'«à l'exception du cas prévu à l'alinéa 3 de l'article 95 de la Constitution, la campagne électorale est déclarée ouverte, vingt-trois jours avant la date du scrutin (...)».

Synthèse R. N.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

PRESSIONS SUR L'ALGÉRIE AU SUJET DES MIGRANTS SUB-SAHARIENS

Enjeux sécuritaires cachés !

Hacène Kacimi, expert des questions migratoires et du Sahel a déclaré sur les ondes de la Chaîne 3 que l'Algérie subit des pressions pour accueillir des migrants alors que l'Europe a verrouillé ses frontières dans un contexte de crise économique mondiale sur fond de pandémie durable. Or, selon les propos de l'expert, qui a aussi abordé l'actualité des attaques subversives contre le pays, il y a derrière les flux migratoires un enjeu sécuritaire qui pollue la question humanitaire. Focus.



« Des pressions sont exercées sur l'Algérie pour accueillir les migrants subsahariens au moment où les frontières européennes sont blindées... »

L'ALGÉRIE HUMANITAIRE

« L'Algérie ne compte ni stigmatiser ni s'attaquer aux personnes en détresse. Bien au contraire, elle a débloqué plus de 30 millions de dollars pour assister ces dernières. » Réponse à ces campagnes récurrentes de parties accusant l'Algérie d'expulser massivement les migrants subsahariens « dans des conditions inhumaines... » Des accusations que le Croissant-Rouge algérien (C-RA) démonte à chaque fois,

chiffres et images à l'appui, pour rendre compte des efforts considérables fournis par les autorités algériennes dans l'assistance des migrants dont de nombreuses familles. On se souvient que Saida Benhabiles, présidente du C-RA, a apporté le démenti suivant : « Les opérations de rapatriement des migrants africains irréguliers se font dans le strict respect du droit humanitaire, ces personnes retournent chez elles avec des dons humanitaires, contrairement à ce que disent certaines ONG et organisations internationales critiques envers l'Algérie. » Il faut aussi préciser qu'il ne se passe pas un jour sans que l'ANP, l'Armée nationale populaire algérienne, ne porte assistance à des migrants, soit égarés, soit en difficultés le long des vastes étendues frontalières.

ENJEUX AUX FRONTIÈRES

Des interventions régulières de nos services de sécurité rompus aux opérations de

secours au profit de femmes et enfants en bas-âge, affamés ou déshydratés, victimes de passeurs et d'autres trafiquants qui pululent au Sahel, versant dans la traite de personnes humaines, le commerce de la drogue, des armes et autres produits de contrebande. Les migrants participent souvent à ce business dangereux, contraints ou de plein gré. C'est ce qui a fait dire à Hacène Kacimi que « les enjeux aux frontières sont très importants (...) avec 100 millions d'armes légères en circulation en Afrique, dont 20 millions au Sahel. » L'expert en flux migratoire défendant le droit de l'Algérie à « combattre, conformément aux conventions internationales, les réseaux criminels menaçant sa sécurité. » Une lutte permanente contre la subversion en tous genres en collaboration avec les pays voisins au sein d'une structure commune aux pays du Champ, le commandement unifié sis à Tamanrasset, le Cemoc, qui serait, toujours selon l'invité de la Chaîne 3, « neutralisé par

une volonté d'imposer une autorité extrarégionale pour une mode de gestion par l'ancienne puissance coloniale. » Comprendre le G5-Sahel piloté par la France et composé par cinq États du Sahel, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad, tous pays limitrophes de l'Algérie. Notre expert faisant probablement allusion aussi aux pressions des autorités françaises qui ont voulu faire croire que l'ANP allait intégrer cette structure alors que le président Emmanuel Macron avait essuyé un démenti catégorique du MDN. « Les informations selon lesquelles l'Armée nationale populaire s'appête à envoyer des troupes pour participer à des missions militaires en dehors de nos frontières nationales sous le chapeau de puissances étrangères dans le cadre du G5 Sahel, sont fausses et inadmissibles. » Une propagande qui explique les manœuvres de cercles étrangers au sujet des migrants sahéliens...

Nordine Mzala

ILS SERONT ACCOMPAGNÉS D'AIDES FINANCIÈRES

L'UE veut accroître les « retours volontaires » de migrants

La Commission européenne a présenté hier, une stratégie qui vise à accroître les « retours volontaires » vers leur pays d'origine des migrants n'ayant pas été autorisés à rester dans l'UE, et confère à l'agence de garde-frontières Frontex un rôle accru dans ce domaine. Ces mesures entrent dans le cadre du « nouveau pacte sur la migration et l'asile », tentative de l'Exécutif européen de réformer le système actuel, six ans après la crise migratoire de 2015. Ces « retours volontaires », qui s'accompagnent d'une aide financière, « sont toujours la meilleure option », a déclaré la commissaire européenne aux Affaires intérieures Ylva Johansson dans un communiqué, estimant qu'ils étaient plus « efficaces et moins coûteux » que les retours forcés. « Seulement environ un tiers des personnes (...) retournent dans leur pays d'origine, et parmi ces dernières moins de 30% le font volontairement », a précisé la commissaire suédoise. Selon des chiffres du services du Parlement européen cités par la Commission, un retour forcé, qui implique notamment une détention et une escorte pour la personne renvoyée, coûte 3 414 euros, contre 560 euros pour un retour « volontaire ». L'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, Frontex, est appelée à jouer un rôle clé dans ce cadre. La stratégie de la Commission prévoit que Frontex fournit une aide opérationnelle aux Etats membres « à tous les stades du processus de retour volontaire et de réintégration ». Elle prévoit aussi la nomination d'un « coordinateur » européen pour les retours, chargé de fournir une assistance technique aux pays de l'UE. L'Union européenne veut aussi renforcer la coopération avec les pays d'origine et de transit des migrants. En mars, Ylva Johansson s'était dit prête à faire « dès cet été » des propositions pour des restrictions en matière de visas à l'encontre des pays qui ne coopèrent pas suffisamment pour reprendre leurs ressortissants en situation irrégulière dans l'UE. « Mais si nous arrivons à faire suffisamment de progrès avec des pays qui coopèrent bien, nous sommes prêts aussi à faire des propositions pour des politiques de visas plus généreuses », avait-elle déclaré. La Commission, qui a présenté son pacte migratoire en septembre dernier, cherche à réduire le nombre de migrants en situation irrégulière dans l'UE afin de favoriser un compromis pour une répartition plus équilibrée des demandeurs d'asile entre Etats. Les discussions sont difficiles sur ce dossier hautement sensible, entre les pays d'arrivée des migrants, qui réclament plus de solidarité de la part de leurs partenaires de l'UE, et les pays notamment de l'est du bloc, hostiles à l'accueil de ces demandeurs d'asile.

RAPATRIEMENT DES MIGRANTS

L'Algérie sous la loupe des ONG

« Les Européens se plaignent (des migrants) mais devons-nous agir comme des policiers pour l'Europe? Vous voulez une protection, mais qui nous protège? ». En mars dernier, lors de sa visite en Espagne, Sabri Boukadoum a tôt fait de crever le purulent abcès. Interviewé par le journal El Pais, le ministre des Affaires étrangères a fait état, pour la première fois, à ce niveau de responsabilité, des pressions exercées officiellement, par l'Union européenne et certains de ses Etats membres, sur l'Algérie en vue de mettre en place une politique de « containment » des flux migratoires, autrement dit démultiplier, sur son territoire, les centres de rétention des migrants, procéder aux opérations de refoulement massif, et faire la police de l'immigration en Méditerranée. L'abcès crevé, Boukadoum précise que l'Algérie n'entend ni faire le gendarme pour le compte de l'UE, ni user de la question migratoire comme d'un levier de négociation. « Un jour, ajoute le ministre, nous dirons: Laissez les migrants sortir, comme certains le font. Mais non, nous ne le faisons pas ; nous travaillons avec l'Espagne, la France, l'Allemagne, le Portugal... » Avec un peu plus d'un milliard d'arrivées par jour, explique le ministre, l'Algérie se trouve être en première ligne de

l'émigration massive. « En Espagne, en Italie, en France ou en Grèce, ils se plaignent des migrations massives, mais c'est nous qui les recevons avant qu'elles n'atteignent l'Europe » alors que cette migration doit être, selon lui, « stoppée dans les pays d'origine (par le biais) de la création d'emplois (qui) les aidera à ne pas vouloir partir ». Face à l'afflux « massif » de migrants fuyant les guerres et dénuement, l'Algérie a organisé, dès 2016, des opérations d'envergure de rapatriement des migrants : plus de 16 000 selon des ONG. Des ONG, à l'image de Human Rights Watch, Alarme Phone Sahara ..., qui ont fortement critiqué l'action du gouvernement algérien et les conditions « inhumaines » dans lesquelles ces opérations – assimilées à des expulsions massives – se déroulaient. Dans leurs rapports, les ONG en question faisaient état de « rafles » dans les villes, de conditions « inhumaines » de rétention, et d'opération « d'expulsion à grande échelle ». Coté gouvernement, on parle plutôt de « convois de rapatriement », « de vols humanitaires », de « retours volontaires organisés en collaboration avec leurs pays d'origine et l'Organisation internationale pour les migrations ». En octobre dernier, à l'Assemblée populaire nationale (APN), le

ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Kamel Beldjoud, a répondu que l'Algérie faisait face au phénomène de migration clandestine « à partir de 44 Etats africains », d'où l'adoption, selon lui, d'une « stratégie nationale » de la lutte contre ce phénomène dans le « strict respect des conventions et traités internationaux signés par l'Algérie notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme et de la dignité des migrants, en veillant à conférer le caractère d'intérêt national à ce dossier outre la préservation des relations privilégiées de l'Algérie avec les pays du voisinage ». L'Algérie assure, d'après le ministre, « toutes les conditions propices pour l'opération de rapatriement afin de préserver la dignité des migrants à travers la création de centre d'hébergement, la restauration, le transport, et la prise en charge médicale y compris la vaccination, tout en assurant les fournitures nécessaires dont les vêtements pour enfants ». Le ministre ajoutait que l'Algérie continuera à appuyer le programme du retour volontaire de migrants clandestins en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ce qui a permis le rapatriement de nombre de migrants.

M. Aziri

TRIBUNAL DE CHERAGA

3 et 5 ans de prison ferme requis contre Amira Bouraoui

Le procureur de la République près le tribunal de Chéraga a requis hier des peines de 3 et 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de dinars à l'encontre de l'activiste Amira Bouraoui, impliquée dans deux affaires différentes. Amira Bouraoui est poursuivie pour «outrage à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions», «atteinte à la personne du président de la République», et «diffusion de publications susceptibles de porter atteinte à l'ordre public», pour lesquels le procureur de la République a requis une peine de 3 ans de prison ferme. Concernant le chef d'accusation lié à «l'atteinte aux préceptes de l'Islam et au Prophète» le procureur de la République a requis 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 50 000 DA. Le jugement dans ces deux affaires sera prononcé le 4 mai prochain.

VIOLEMMENT PRIS À PARTIE
LORS DES FUNÉRAILLES
DE ALI YAHIA ABDENOUR

Bouzid Lazhari dépose plainte contre Karim Tabbou

Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Bouzid Lazhari, a déposé plainte hier contre Karim Tabbou. La plainte a été enregistrée auprès des services de la Sûreté de la wilaya d'Alger. Bouzid Lazhari y a particulièrement consigné une déclaration faisant état «d'agissements répressifs et de violence verbale» de la part de Karim Tabbou. Lundi dernier à l'occasion de l'enterrement de Ali Yahia Abdennour, Bouzid Lazhari a été violemment pris à partie par Karim Tabbou comme le montre une vidéo largement diffusée sur les réseaux sociaux.

MINISTÈRE DE L'HABITAT

Plus de 20 000 ingénieurs techniciens intégrés dans des postes d'emploi

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé mardi que plus de 20.000 ingénieurs techniciens seront intégrés dans des postes d'emploi relevant de son secteur. « Cette décision s'inscrit dans la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'accès des jeunes compétences aux postes de responsabilité », a indiqué M. Belaribi lors d'une réunion avec les diplômés de l'École nationale polytechnique (ENP) d'El Harrach, promotion 2020. «Le secteur supervise actuellement un programme de logements très important et a besoin de compétences pour sa mise en œuvre», a-t-il relevé. «Afin que l'université ne soit pas à l'écart des entreprises, le ministère a lancé une initiative, en vue d'accompagner les compétences et leur accorder la chance d'accéder au monde de l'emploi, en vue de mettre en pratique le capital de leurs études, en sus de la libération et de la cristallisation des initiatives et des idées», a-t-il ajouté. Les projets de fin d'études présentés lors de la réunion par les étudiants ont eu un bon écho auprès du ministre de l'Habitat, pour qui, ces projets «sont bons et portent de nouvelles idées». Selon le ministre, ces ingénieurs seront orientés vers une formation d'une courte durée (un mois), en vue de tirer profit de l'expérience des cadres dans les domaines de leur spécialité, avant qu'ils ne soient affectés, par la suite, dans leur domaine de travail. Les spécialités des diplômés de l'École nationale polytechnique sont réparties entre réhabilitation des villes antiques, préservation du patrimoine urbain, centres de repos, construction traditionnelle et urbanisme.

LA JUGE DES MINEURS EN A DÉCIDÉ AINSI

Chetouane Mohamed placé dans un centre spécialisé



La juge des mineurs près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné le placement du mineur Chetouane Mohamed Arezki Said dans un centre spécialisé dans la protection des enfants, et ce après avoir constaté chez ce dernier «des comportements contraires aux mesures prises auparavant en sa faveur», a indiqué un communiqué du procureur de la République près la même juridiction.

« **E**n application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale et pour éclairer l'opinion publique sur l'évolution de l'affaire du mineur Chetouane Mohamed Arezki Said, le parquet de la

République près le tribunal de Sidi M'hamed tient à préciser qu'en parallèle aux poursuites judiciaires engagées contre les prévenus majeurs impliqués dans l'exploitation et l'instrumentalisation du mineur sus-nommé, il a été procédé en date du 05/04/2021 à l'ouverture d'un dossier relatif à l'enfant mineur, exposé à un danger moral, devant la juge des mineurs qui avait décidé pour l'intérêt de l'enfant, de le remettre à sa mère en tant que mesure de protection prévue par la loi, notamment la loi sur la protection de l'enfance, en ordonnant à sa mère de prendre toutes les mesures nécessaires à sa prise en charge et de veiller à son éducation », lit-on dans le communiqué. En dépit de cette mesure, ajoute la même source, «il a été constaté chez le mineur des comportements contraires aux mesures décidées en sa faveur par la juge des mineurs, et ce après avoir observé sa participation à des marches non autorisées en compagnie de personnes majeures et la poursuite de son exploitation et instrumentalisation. Vu les réquisitions du parquet, Mme la juge des mineurs a procédé en date du 25/04/2021, au changement des mesures prises à l'encontre de l'enfant mineur en ordonnant son placement dans un centre spécialisé dans la protec-

tion des enfants », conclut la même source. L'affaire Chetouane, avait, pour rappel, défrayé la chronique et a enflammé les réseaux sociaux, ce qui a amené la réaction par le biais d'un communiqué de la Sûreté d'Alger mais aussi de la justice pour expliquer les tenants et aboutissants de l'affaire. «Après la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux à travers laquelle ses auteurs affirment qu'un mineur aurait été maltraité au niveau d'un commissariat à Alger, le samedi 3 avril, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont informé le procureur de la République. Ce dernier a ordonné l'ouverture d'une enquête », a précisé la Sûreté d'Alger dans son communiqué. «L'adolescent en question a été entendu en présence de sa mère. Il a également été examiné par un médecin légiste avant d'être libéré en compagnie de sa mère », a expliqué la même source. Le procureur général près la cour d'Alger avait pour sa part, lors d'une conférence de presse, affirmé que la victime «a été examinée par deux médecins légistes» et que leur rapport dit «qu'il n'y a aucune notion d'acte contre nature (...)» précisant que Chetouane «a refusé de se faire examiner les organes génitaux externes par les médecins».

M. T.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Tarek Kouninef devant le juge d'instruction

Tarek Kouninef a été présenté hier matin devant le juge d'instruction de la troisième chambre du pôle économique du tribunal de Sidi M'hamed pour être entendu dans le cadre de l'affaire dite Mobilink qui opposait

le groupe Kou GC, à l'opérateur public Algérie Télécom. Sont également impliqués Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, d'autres ministres dont Imane Houda Feraoun. Les trois frères Kouninef ont déjà

été condamnés le 2 janvier dernier dans un autre dossier à des peines allant de 16 à 12 ans de prison ferme et 8 millions de dinars pour «blanchiment d'argent», «trafic d'influence» et «obtention de privilèges indus».

L'APPEL INTRODUIT PAR LE JOURNALISTE RABAH KARÈCHE REJETÉ

Mandat de dépôt confirmé

L'appel introduit par les avocats du journaliste Rabah Karèche a été rejeté par la chambre d'accusation près la cour de Tamanrasset, qui confirme la mesure du mandat de dépôt, a indiqué hier Me Bakouri Amirouche, membre de son collectif de défense. Placé en détention provisoire le 19

avril par le juge d'instruction près le tribunal de Tamanrasset, Rabah Karèche, correspondant du quotidien Liberté, est poursuivi pour trois chefs d'inculpation «création d'un compte électronique pour y publier des renseignements pour la promotion d'un programme d'idées, d'informations, dessins ou

photos susceptibles de provoquer la discrimination et la haine dans la société», «atteinte à l'intégrité du territoire national» et «propagation des informations ou nouvelles, fausses ou calomnieuses, susceptibles de porter atteinte à la sécurité ou à l'ordre publics».

FACE À LA PROBLÉMATIQUE DU MANQUE DE PRÉCIPITATIONS

Les stations de dessalement de l'eau de mer comme alternative

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a fait état lundi dernier lors de son passage au forum de la radio nationale d'un large état de la situation générale du secteur et des perspectives d'avenir de la problématique de l'eau en Algérie.

Il a révélé que le taux de gaspillage d'eau durant l'année en cours avait atteint 45%, d'où l'impératif d'élaborer un plan spécial pour lutter contre les fuites et les branchements illégaux au réseau d'eau. Invité au forum de la radio, Mihoubi a expliqué qu'un programme a été mis en place à cet effet en coordination avec la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger et l'Office national de l'assainissement (ONA) visant à recourir à 440 petites et moyennes entreprises pour remédier aux fuites, mettre en place des compteurs et réhabiliter les réseaux ainsi que la gestion technique et technologique. La mise en œuvre de ce programme se fait en coopération avec les départements ministériels des petites et moyennes entreprises et des start-up. Le secteur œuvre à «promulguer des textes législatifs relatifs aux infractions de branchement illégal aux réseaux de distribution dans le cadre de la nouvelle loi sur l'eau devant réduire ces infractions d'une part, et la régularisation des situations qui peuvent être régularisées par la mise en place de compteurs et le paiement des factures, d'autre part», a précisé le ministre. Dans le même cadre, Mihoubi a fait observer que les précipitations en Algérie sont en diminution graduelle depuis vingt ans, d'où l'impératif pour le pays de mettre en œuvre une stratégie d'économie d'eau portant des changements à plusieurs niveaux, dont le comportement des consommateurs. A ce propos, le ministre a évoqué le projet de charte de l'économie de l'eau, qui a été récemment soumis à différents départements ministériels pour enrichissement. Affirmant que l'alternative consiste en «l'exploitation des stations de dessalement de l'eau de mer», le même responsable a proposé de «mettre en place une société algérienne expérimentée» pour la réalisation de stations en vue d'éviter la dépendance en la matière et ce, en coopé-

ration avec les petites entreprises qui veilleront à la fabrication des équipements et des filtres pour l'épuration des eaux. Il a rappelé que le secteur œuvrait à augmenter le nombre des stations de dessalement à 20 stations vers 2030 dans l'objectif de remplacer les eaux des barrages qui seront destinées à l'agriculture. Le nombre actuel de stations de dessalement de l'eau de mer est de 11 stations dont 10 en service avec une production de 2 millions m³/jour. Selon Mihoubi, ces stations alimentent les villes côtières sur une profondeur de 100 km y compris les villes de l'intérieur (plus de 20 wilayas). Cela permet parallèlement au transfert des eaux du Sud vers les Hauts plateaux, d'atteindre une «complémentarité» entre les structures de production d'eau, un dossier qui fait l'objet d'une «étude globale», précise-t-il.

5 NOUVEAUX BARRAGES EN COURS DE RÉALISATION

Concernant le problème de régularité en matière d'alimentation en eau potable, le ministre a fait état de l'augmentation du nombre des équipes œuvrant à la limitation des coupures et à la préservation des ressources. Par ailleurs, le ministre a indiqué que cinq (5) nouveaux barrages étaient en cours de réalisation et 20 autres en cours d'étude outre des projets de liaison entre les barrages dont le projet du barrage Kef Eddir, dont l'appel d'offre pour la réalisation du transfert de ses eaux sera lancé la semaine prochaine ce qui permettra d'alimenter en eau plus de 12 communes dans la wilaya de Tipasa. Le système de barrage comprend 29 transferts dérivant les eaux des barrages qui ont un excédent vers ceux déficients par des opérations de pompage. Concernant le manque de stations d'épuration dans le Sud du pays, le ministre a fait savoir qu'en dépit du déploiement de 147 stations, des problèmes techniques ont été



enregistrés dans ces régions, notamment en ce qui concerne la nature du terrain, ajoutant que des efforts sont déployés pour trouver des solutions techniques à ces problèmes.

En coordination avec des universités algériennes, les wilayas du Sud ont bénéficié de la mise en place d'un système de métrologie et de gestion à distance, ce qui permettra de contrôler à distance et en temps réel les réseaux de distribution et les programmes de réaménagement et de réhabilitation, a-t-il poursuivi. S'agissant du recouvrement des factures d'eau, le ministre a affirmé que la pandémie de Covid-19 avait affecté de manière sensible les taux de recouvrement dans nombre de

wilayas, lesquels restent «faibles» ce qui a entraîné des difficultés financières pour les entreprises du secteur, faisant état d'une action en coordination avec le ministère des finances afin de résoudre ce problème notamment en effectuant un changement structurel pour certaines entreprises du secteur. Concernant la possibilité pour les complexes touristiques de thalassothérapie de recourir directement l'eau de mer pour couvrir leurs besoins en dehors de l'eau potable et la rationalisation de l'approvisionnement des zones industrielles en eau, le ministre a fait état d'une réflexion en cours concernant les moyens à exploiter pour préserver les ressources».

R. N.

L'ALGÉRIE ENVISAGE DE CRÉER DES FERMES D'ENGRASSEMENT DU THON ROUGE L'ICCAT redonne le même quota pour l'année 2021

L'Algérie compte développer sa filière du thon rouge et optimiser son quota alloué par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) à travers la création de fermes d'engraisement, a annoncé lundi dernier, une responsable au ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. «Le secteur de la pêche, à travers sa représentation aux réunions de cette commission internationale, a obtenu après plusieurs négociations, l'autorisation pour la création de fermes d'engraisement du thon rouge d'une capacité d'élevage de 1 800 tonnes pour la campagne 2022», a déclaré à l'APS la directrice de développement de la pêche au niveau du ministère, Sarah Cheniti. Selon le ministère, les directions de wilayas de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH) concernées par la campagne qui sera lancée le 26 mai prochain et se poursuivra jusqu'au 1er juillet ont recensé 26 demandes d'autorisations de participation à la campagne de pêche au thon rouge de la part des armateurs algériens spécialisés dans cette activité. Par ailleurs, en perspective du lancement de la nouvelle campagne, dans le cadre du nouveau dispositif, le ministère a organisé lundi, soit un mois avant le démarrage de la campagne, une rencontre technique sur les derniers préparatifs avant la sortie en mer des thoniers algériens qui



participent à cette campagne particulièrement marquée par les restrictions et contraintes au niveau national et régional imposées par la Covid-19. A noter que la mise en place de la nouvelle stratégie de développement de la filière du thon rouge lancée par le secteur dans le cadre du programme 2020-2024 s'articule autour de trois axes principaux : la professionnalisation et l'amélioration des capacités nationales en matière de pêche au thon vivant, la

promotion du développement des capacités d'engraisement en Algérie du thon rouge vivant en encourageant l'investissement dans ce domaine par les nationaux en partenariat et l'encouragement et l'encadrement de la pêche au thon mort par les nationaux pour l'approvisionnement du marché national. «Au cours de ce dernier semestre, les trois axes de développement ont été menés de front, en concertation et avec la contribution des professionnels, et

ont abouti à la mise en place d'un nouveau dispositif réglementaire publié en mars 2021 au journal officiel n16, visant la promotion et l'encadrement de cette pêche sous ces différentes formes», rappelle le communiqué. Les quotas alloués aux opérateurs intéressés par cette pêche seront destinés exclusivement au marché local ce qui permettra, selon elle, d'augmenter la diversification des ressources halieutiques du pays. Par ailleurs, Mme Cheniti a mis en avant l'évolution de cette filière durant la dernière décennie, rappelant que la pêche au thon rouge battant pavillon national a vu une nette évolution durant ces dernières années passant de 138,46 tonnes en 2010 à 1 653 tonnes en 2020. Tout comme les autres pays membres de l'ICCAT, le quota de l'Algérie reste inchangé cette année par rapport à 2020. Par ailleurs, une première inspection a été effectuée sur l'ensemble des navires concernés par la campagne de pêche au thon rouge. «Cette inspection préalable nous a permis de s'assurer de la disponibilité des équipements techniques nécessaires et leur adéquation avec les critères internationaux de navigabilité convenus avec l'ICCAT», a-t-elle expliqué, ajoutant que d'autres inspections auront lieu pour vérifier la conformité des navires et des équipages à la réglementation en vigueur.

R. N.

TOURISME ET ARTISANAT

Alger et Tunis veulent consolider leur coopération

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a mis l'accent, hier, lors d'une réunion tenue par visioconférence avec son homologue tunisien, Habib Ammar sur l'impératif de «renforcer et de consolider les relations de coopération entre l'Algérie et la Tunisie, notamment dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, au mieux des intérêts des deux pays».

Dans ce sillage, Boughazi a estimé que cette rencontre «est l'occasion pour tracer les contours d'une nouvelle vision à même d'insuffler une forte dynamique aux relations unissant les deux pays dans les domaines du tourisme, de l'artisanat et du travail familial et tirer des enseignements de la pandémie du Coronavirus». Cette rencontre, précise-t-il, «a permis d'évaluer la mise en œuvre des recommandations de la quatrième session de la commission intersectorielle entre les deux parties et d'évoquer les questions stratégiques». Après avoir rappelé la profondeur et la solidité des relations algéro-tunisiennes, Boughazi a indiqué qu'elles ont connu ces dernières années «une forte dynamique qui s'est traduite par des visites officielles de haut niveau entre les responsables des deux pays, constituant ainsi une étape importante pour l'approfondissement de la concertation fructueuse et la coordination étroite autour des questions bilatérales et régionales d'intérêt commun». Pour le même responsable, la coopération bilatérale offre de prometteuses perspectives au vu des potentialités touristiques



importantes dont regorgent les deux pays, lesquelles peuvent être mobilisées à travers l'activation des recommandations de la quatrième session de la commission mixte de coopération dans le

domaine du tourisme, tenue à Alger, et la mise à jour du programme exécutif de l'accord de coopération dans le domaine de l'artisanat, énoncé lors de la 21e session de la grande commission mixte algé-

ro-tunisienne, tenue le 9 mars 2017 à Tunis», estimant que cette rencontre «a permis d'installer l'ensemble les commissions virtuelles qui s'acquitteront de ces missions. Pour sa part, le ministre tunisien du Tourisme et de l'artisanat a affiché «la ferme volonté commune animant les deux pays pour dynamiser et raffermir les relations de coopération les unissant dans plusieurs domaines, notamment touristique», soulignant que cette rencontre en est la preuve concrète». Dans ce sens, il a insisté sur l'importance de poursuivre l'action commune pour promouvoir la coopération bilatérale et favoriser l'échange de leurs expériences et expertises respectives, notamment en matière de promotion touristique et d'amélioration de la qualité. Le ministre tunisien a également mis en avant l'importance de «consolider la coopération dans le domaine touristique et de l'artisanat entre les deux pays, de par leur patrimoine historique, culturel et civilisationnel communs qu'il convient de préserver en faveur des générations futures, préconisant leur exploitation pour la promotion du tourisme bilatéral.

Hafid Mesbah

A CAUSE DES RESTRICTIONS DE VOYAGES

Le chiffre d'affaires de l'aéroport d'Alger baisse de 60%

En raison notamment de la pandémie de Covid-19 et les restrictions de voyages à l'international, le chiffre d'affaires annuel de l'aéroport d'Alger a enregistré une baisse de 60% en 2020 par rapport à l'année précédente, a indiqué hier à l'APS le PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Tahar Allache. Le chiffre d'affaires s'est établi en 2020 à 3,7 milliards de dinars, contre 9,4 milliards de dinars durant l'exercice 2019, soit un gap de près de 5,7 milliards de dinars, précise Allache. Le PDG de l'aéroport d'Alger explique cette chute par la suspension des vols réguliers depuis le 17 mars 2020, décidées par le gouvernement, dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie. Les

vols domestiques ont repris progressivement à partir du début du mois de décembre 2020 à travers l'ensemble des aéroports du pays. En termes de nombre de voyageurs, ce sont plus de 418 000 passagers qui ont transité par l'aéroport d'Alger depuis le début de l'année 2021, dont 94 000 sur le réseau international, «exclusivement dans le cadre du rapatriement», a indiqué le PDG de la SGSIA. Le nombre global des passagers ayant voyagé depuis l'aéroport d'Alger a atteint 418 259 passagers de janvier à ce jour, répartis entre 320 456 passagers sur le réseau domestique (76,5% du trafic de l'aéroport d'Alger), et 94 976 sur le réseau international (plus de 22,5% du trafic), précise Allache. Les dessertes à l'international ont

été «exclusivement effectuées dans le cadre du rapatriement de ressortissants étrangers de l'Algérie vers d'autres pays, vu que les vols internationaux réguliers ont été suspendus», depuis le 17 mars dernier, affirme le PDG de l'Aéroport d'Alger. Concernant les compagnies qui assurent ces vols de rapatriement, Allache a énuméré Air France «qui assure un vol quotidien» vers la France, ASL qui dessert, aussi, l'Hexagone, Turkish Airlines qui effectue des vols vers Istanbul, ainsi que Lufthansa, Qatar Airways et la Royal Air Maroc. La fréquence de ces dessertes varie d'un mois à un autre, «selon la demande des compagnies et aussi un programme qui est validé par les autorités algériennes», a-t-il expliqué.

R. E.



INTÉGRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS L'HABITAT Belaribi et Chitour signent un mémorandum

Visant l'intégration des énergies renouvelables dans les projets du secteur de l'Habitat et la réalisation de l'efficacité énergétique, un mémorandum de coopération a été signé hier entre le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et celui de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables pour la mise en place d'un plan d'action intersectoriel. Paraphé par les ministres des deux départements, respectivement Mohamed Tarek Belaribi et Chems Eddine Chitour, le mémorandum de coopération entre dans le cadre du plan gouvernemental tracé en faveur de la rationalisation de la consommation énergétique. A cette occasion, Belaribi a mis en exergue la volonté du secteur de recourir à des techniques permettant de rationaliser la consommation d'énergie

par l'intégration progressive des alternatives qu'offrent les énergies renouvelables dans la réalisation des projets. A cet égard, le ministre a fait savoir que des instructions avaient été données pour la réalisation de constructions éco-responsables dans le cadre des grands projets lancés en 2013, et ce, afin de rationaliser la consommation énergétique. «Presque tous les logements que nous réalisons actuellement sont dotés de moyens permettant de rationaliser la consommation énergétique», a affirmé Belaribi, citant, entre autres, les lampes LED, les techniques d'isolation thermique, le système de double-vitrage et l'utilisation de panneaux solaires pour l'éclairage public.

Un total de 3 000 logements seront construits à la nouvelle ville de Sidi Abdel-

lah d'une valeur de 9 milliards DA, dont 600 unités parachevées, en sus du pôle d'enseignement supérieur d'une capacité d'accueil de 11 000 lits et 2 000 postes pédagogiques et la production de l'eau par l'énergie. D'après Belaribi, le secteur a engagé une expérience, la première du genre, en collaboration avec le ministère de la Transition énergétique, à savoir la réalisation d'une mosquée verte à Sidi Abdallah fonctionnant aux énergies renouvelables, dont le cahier de charges est en cours d'élaboration. Pour sa part, Chitour a mis l'accent sur l'importance du secteur de l'Habitat dans le domaine de la transition énergétique qui représente 40% de la consommation d'énergie en Algérie. Et de rappeler le rôle pivot du secteur de l'Habitat dans la réussite de la transition énergé-

tique, en ce sens qu'il dispose des mécanismes adéquats pour la concrétisation de cette transition. Il a également souligné l'inclusion de l'énergie dans le permis de construire, une condition avec laquelle les entreprises de réalisation devraient s'adapter. En Algérie, la consommation de l'énergie s'élève à 250 kw/m2/jour, a fit savoir le ministre, ajoutant qu'un appartement de 100 m2 consomme plus de 2 tonnes de pétrole, ce qui est bien au-delà des normes internationales. Chitour a fait état de 800 millions m3 de gaz naturel consommés par semaine. 25% de l'énergie est consommée par les lampes et 75% par le chauffage, des taux qui peuvent être revus à la baisse avec le recours aux lampes économiques et les sources thermiques.

H. M.

RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ À CONSTANTINE

11 000 foyers en cours de raccordement

Onze mille (11.000) foyers au total sont en cours de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel dans les diverses zones de la wilaya de Constantine, a-t-on appris lundi auprès des services de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la circonscription administrative Ali Mendjeli.

Il s'agit notamment de 4.000 logements publics locatifs (LPL) implantés dans la commune de Ain Abid (Sud-est de Constantine), un quota de 2.000 LPL réalisés dans la zone d'extension Ouest de Ali Mendjeli et 981 autres habitations dans la cité El Mouzina dépendant de la commune d'El Khroub, a précisé la chargée de communication au sein de cette direction, Ouahiba Takhris. Les travaux de réalisation de ces opérations avancent à un rythme jugé "satisfaisant", a fait savoir la même source, soulignant que des actions similaires touchant un total de 3.500 logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) dans la zone d'extension Ouest de Ali Mendjeli sont également en cours. La même source a souligné, dans ce contexte, que le raccordement au gaz naturel de 1.500 foyers sur ce nombre global a été «entièrement achevé».

Mme Takhris a indiqué en outre que d'autres chantiers consistant à alimenter 774 foyers de type social participatif (LSP) en énergie électrique et gazière sont en cours dans la même région, où des projets de raccordement au réseau



électrique de 400 unités de type LPL sont également "sur la bonne voie". Le projet de raccordement de ces unités au réseau de gaz naturel a été réceptionné, a indiqué Ouahiba Takhris, signalant qu'une opération de mise en gaz au profit de 205 logements ruraux d'El Fantaria (El Khroub) a été effectuée «fin de la semai-

ne dernière». A noter que les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la circonscription administrative Ali Mendjeli ont également procédé au renforcement des équipes de permanence dans le but d'assurer la continuité du service en faveur des abonnés en H24.

PRESTATIONS DU TÉLÉPHONE ET DE L'INTERNET À MASCARA

Mise en service de 13 équipements

Pas moins de 13 équipements pour les prestations du téléphone multiservices et de l'Internet ont été mis en service, dernièrement, a-t-on appris lundi de l'unité opérationnelle de Algérie Télécom dans la wilaya. «La wilaya de Mascara a bénéficié de 21 projets de montage d'équipements de communication suivant la technique du téléphone multiservices», a indiqué à l'APS le chargé de communication Djamel Derrir ajoutant que les travaux de génie civil ont été achevés. «Tous les équipements ont été acquis auprès de la Direction générale de l'entreprise et le montage et la mise en service de 13 appareils répartis sur 8 communes d'une capacité de 4 250 lignes téléphoniques sont terminées», a fait savoir M.Derrir. D'autre part, 8 autres projets restants devront être achevés avant la fin du premier semestre de l'année en cours, ce qui permettra d'accom-



pagner l'extension urbaine de la wilaya et de couvrir les nouvelles agglomérations en prestations du téléphone et de l'Internet, ainsi que le rapprochement des appareils techniques des habitants pour réduire les nuisances sur le réseau et les pannes et améliorer les prestations, selon la même source. Lors d'une

rencontre avec le conseil exécutif de wilaya, organisé dimanche et consacré au secteur de la poste et des télécommunications, la directrice de la poste et des télécommunications de la wilaya Benali Amar Yasmine a indiqué que la wilaya de Mascara a bénéficié, en 2020, de 59 stations de transmission de 4e génération, ce qui a permis d'élargir la couverture du téléphone et de l'Internet dans plusieurs zones classées zones d'ombre. Selon la même responsable, le nombre des centres de communication fonctionnant selon la technique MSAN dans la wilaya a atteint 179 centres prenant en charge 67 000 abonnés du téléphone fixe, alors que la longueur des fibres optiques a atteint 2 147 kilomètres, permettant de raccorder tous les sièges des communes de la wilaya et 87 annexes administratives communales au réseau de fibres optiques.

SAIDA

Ouverture et aménagement de plus de 160 km de sentiers forestiers

La conservation des forêts de la wilaya de Saida a lancé une opération d'ouverture et d'aménagement de 164 km de sentiers forestiers a-t-on appris lundi auprès de ses services. Inscrite dans le cadre du programme national de développement rural lancé au début du mois d'avril en cours, cette opération contribuera à faciliter l'intervention en cas d'incendie, en plus d'améliorer les conditions de déplacement des riverains des forêts et de faciliter

l'exploitation des produits forestiers, selon la même source. L'opération cible de nombreuses zones à travers toutes les communes de la wilaya avec 21 km dans les zones de Fatah Said, Khellil Miloud et Sidi Ali (commune de Ouled Khaled), 16 km dans les zones de Nakmout et Ouled Zaid (commune de Sidi Ameur) et 18 km dans les localités de Bouhawa et Ouled Benalou dans la commune d'Ain Soltane et autres, a-t-on précisé.

L'entreprise algérienne de génie rural supervise ces travaux dotés d'une enveloppe de 340 millions DA dans le cadre du Fonds national de développement rural. Les délais de réalisation ont été fixés de deux à trois mois et la conservation des forêts assurera le suivi du projet. Pour rappel, la conservation des forêts de la wilaya de Saida a procédé, au cours de l'année écoulée, à l'ouverture et l'aménagement de 71 km de pistes forestières.

POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Campagne de sensibilisation à Tipasa

Une campagne de sensibilisation sur l'économie d'énergie a été lancée, lundi, par la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tipasa, sous le signe «Consommez moins, et économisez plus», selon un communiqué rendu public par cette entreprise. Lancée à partir de l'Institut national spécialisé en formation professionnelle de Hadjout, cette campagne a pour objectif d'«ancrer la culture de rationalisation de la consommation énergétique chez le citoyen, pour lui permettre de gérer son budget de manière à réduire les coûts», est-il signalé dans le même document. L'animation de cette opération, ciblant le plus grand nombre possible d'établissements éducatifs et de centres de formation professionnelle de la wilaya, est assurée par des cadres de la direction, spécialisés en électricité et prévention. A noter que les créances détenues par l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz de Tipasa, auprès de ses abonnés, ont enregistré une «hausse record depuis 2018», selon les chiffres annoncés précédemment par cette entreprise. Ces créances étaient estimées à 1,5 milliard de DA en 2018, avant d'être portées à 3,5 milliards de DA, en février 2021, dont 2,1 milliards de DA détenus auprès des ménages et le reste (soit 1,4 milliard), repartit entre les administrations publiques et les industriels.

SUSPENSION DU SERVICE DU «TAXI ROSE» À BLIDA

L'absence d'une autorisation d'exploitation à l'origine

La suspension du service du «Taxi rose» réservé exclusivement aux femmes, lancé à Blida, est principalement due au fait que le promoteur de cette société ne détient pas une autorisation d'exploitation d'un service de taxi, a dévoilé, lundi, le directeur des transports de la wilaya, Mohand Cherif Idir. «Le service du Taxi rose, entré en exploitation depuis plus d'une semaine à Blida, a été suspendu hier dimanche, après confirmation que le promoteur de cette société activant dans la location de véhicules, n'est pas en possession d'une autorisation d'exploitation d'un service taxi, ce qui est en infraction avec la réglementation en vigueur», a indiqué, à l'APS, M. Idir. Ce même responsable a fait savoir que «suite à cette suspension, le promoteur de la société en question, a été reçu par les services de la wilaya et de la direction des transports, qui lui ont demandé de présenter un dossier à ce sujet, en vue de son introduction auprès du ministère de tutelle», pour, a-t-il dit, «solliciter une autorisation exceptionnelle, vu que les autorisations d'exploitation du service taxi sont gelées depuis le 10 décembre 2010». M. Idir a, par ailleurs, rejeté les allégations diffusées, via les réseaux sociaux, relatives à des restrictions exercées sur les jeunes porteurs de projets, assurant être disposé à les aider. Quant au promoteur de ce projet, il a affirmé pour sa part, que sa société «n'exerce pas l'activité de taxi, mais plutôt la location de voiture avec chauffeur. Ce qui n'est pas opposé au service que nous offrons», a-t-il soutenu. Il a observé, en outre, que les véhicules de sa société ne portent aucun signallement les désignant comme taxi, mais sont identifiés sous l'appellation «Service Moov». «Nos véhicules ne se trouvent pas à la station de taxis, ni même aux places réservées aux taxis», a-t-il assuré.

NOUVEAUTÉ LITTÉRAIRE

«Nirvana» de Amin Zaoui

Les œuvres de Zaoui sont toujours accueillies avec une certaine curiosité. Autant d'ailleurs par ses nombreux lecteurs que ses détracteurs impénitents... Peut-être juste pour respecter les nécessaires équilibres. « Nirvana » donc, le tout dernier né de Zaoui...

Un nouveau roman pour Amin Zaoui auteur bien connu du lectorat francophone du centre du pays et qui est davantage visible en Kabylie qu'ailleurs. Simple constat sans lendemain ou signe des temps qui renvoi à chaque région sa part de lectorat et d'imaginaire différemment construit. Mais celui d'un romancier est toujours singulier. D'abord parce qu'il se démarque du commun des commis aux écritures, ensuite du fait que l'imaginaire soit sollicité aux fins de s'éloigner du réel tout en s'y approchant davantage. Dans ce nouveau roman qui interpelle la conscience collective de polar tous les enjeux dont il est porteur par son historicité et tout autant de par son insoutenable légèreté.

C'EST DANS L'IMAGINAIRE QUE SE TERRENT LES MEILLEURS PROJETS

Car on ne sait que trop que c'est dans l'imaginaire collectif que se terrent souvent les meilleurs projets et projections. Et pas seulement d'écriture au demeurant. Ce récit épique fort de 294 pages et coédité par les éditions « Ikhtilef » et « Difaf » (une maison d'édition Libanaise nldr) retrace donc une épopée fantastique de l'empire Ottoman jusqu'à l'arrivée des autres colons pour dire qu'au fond que tous les colons se ressemblent et seuls les différencient leur ressemblance.. Récit linéaire qui interpelle donc moult monceaux éparpillés par l'homme aux quatre coins du sens et de l'insensé, là où se croisent et s'entrechoquent les civilisations sans jamais réaliser que ces mêmes civilisations ne soient point que repères calendaires tout juste bons à consigner pour une éventuelle inscription à la postérité... Celle que

tous les créateurs visent au départ sans jamais être surs pour autant de franchir la ligne d'arrivée. Car l'écriture est un peu comme le destin dans ses cruels et inattendus verdicts. Tant on connaît souvent l'expéditeur et pas le destinataire qui n'attend rien de personne et qui refuse d'être perturbé dans ses certitudes. Mais encore faut-il là aussi que ces mêmes certitudes reposent sur du sûr et certain. Ce qui relève davantage de la fiction que du réel, du virtuel dirait-on aujourd'hui pour actualiser le propos. Par contre et quitte à ne pas plaire ç tout le monde comme dirait l'autre, je préfère aux récits linéaires où l'auteur te prend par le bout du nez jusqu'au bout comme si tu étais incapable de la moindre réflexion, avant de te fourguer sa cargaison pourtant douteuse quasiment les doigts dans le nez. Il importe de mon point de vue

de susciter la réflexion, exciter l'imaginaire et déranger les cellules du lecteur dont on n'attend point qu'il adhère à tout ouï partie d'une œuvre considérée. Et si tous les ingrédients d'une construction romanesque sont ici réunis et se cher-

chent et s'excluent dans un double effet miroir, sans doute l'auteur se refuse-t-il à ne pas faire dans le mélange des genres et registres littéraires aux antipodes l'un de l'autre lorsqu'il s'agit de narrer ou de rapporter des faits alignés et ou désordonnés pour brouiller davantage les pistes. Parce que l'histoire des hommes n'a pas encore tout révélé de leurs cachoteries et de leurs turpitudes recommencées.

RENDRE À L'HISTOIRE CE QUI LUI APPARTIENT...

A l'instar de cet intitulé de ce roman signé donc Amin Zaoui et dont on ignore s'il est un véritable plaidoyer pour rendre à l'histoire ce qui lui appartient ou pour exhumer dans un contexte « antalgique » un hier surfant entre apogée et déclin spectaculaire, ou juste pour se suffire de raconter un pan d'histoire compliqué et complexe à la fois. En tout cas cette œuvre romanesque d'un auteur proluxe et, paraît-il aussi, ambidextre, du moins lui prête-t-on ici et là cet attribut flatteur. Quoiqu'il en soit les romans de Zaoui sont toujours attendus avec quelque curiosité autant par ses lecteurs que ses détracteurs. Mais celle-ci est une autre histoire que nous vous raconterons en son temps... Avec votre permission comme de bien entendu...

Amar Zentar



MOIS DU PATRIMOINE

Portes ouvertes sur le CNRPAH

La manifestation Portes ouvertes sur le Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques (CNRPAH), a débuté lundi à Alger avec la présentation du patrimoine matériel et immatériel que recèle l'Algérie, ainsi que les tâches et les diverses activités scientifiques, les découvertes et les réalisations du Centre et ses efforts pour préserver, maintenir et valoriser ce patrimoine. A l'occasion, le CNRPAH a organisé une exposition mettant en avant les éléments les plus importants du patrimoine immatériel algérien classé international par l'UNESCO, où les supports et les images donnent au public un aperçu de la fête de la Sboua et du Sboua (la célébration de l'arrivée d'un nouveau-né, le 7em jour de sa naissance), la musique Ahalil, le rituel de Sidi Sheikh, l'Imzad, le couscous et autres.

En plus des restes d'ossements, des objets en pierre et en céramique, des restes humains et animaux de la préhistoire, qui ont été trouvés dans de nombreux sites et la présentation d'une « défense d'éléphant disparu » retrouvée sur le site d'Ain Boucherit à Sétif. Une partie importante de la présentation a également été consacrée au site de « Ain Boucherit » dans la région d'Ain El-Hanech dans la wilaya de Sétif (l'est de l'Algérie), dans lequel une fouille archéologique a révélé les restes de la deuxième plus ancienne présence humaine au monde qui remonte à deux millions quatre cent mille



ans et les plus anciens objets en pierre et les restes d'ossements d'animaux portant les traces d'une boucherie, et ce site est "la plus ancienne présence humaine en Afrique du Nord" et "la deuxième plus ancienne présence humaine au monde". La première journée de cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre du programme de célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), a été marquée par l'organisation d'une visite de terrain ayant englobé les différents stands du centre où les visiteurs adeptes de l'époque préhistorique ont reçu des explications par les chercheurs de l'établissement concernant les services les plus importants du centre ainsi que ses missions, ses contenus et les moyens de stockage des outils en pierre ayant été trouvés dans les

opérations d'excavation menées à travers le territoire national, outre l'activité des laboratoires de recherche relevant du CNRPAH. La présidente du service des relations extérieures et de la valorisation des résultats scientifiques du CNRPAH, la chercheuse Souad Kacher a affirmé que l'objectif de cette manifestation consiste à asseoir des passerelles de communication entre les citoyens et le centre dans le souci de faire connaître le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie notamment auprès des enfants et des jeunes, ainsi que les missions du CNRPAH. Pour sa part, la directrice de la Recherche au CNRPAH, Dr Ferhati Barkahoum, a donné une intervention sur les étapes les plus importantes du développement du CNRPAH qui a été créé en 1955 sous l'ap-

pellation "Centre Algérien de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques (C.A.R.A.P.E)". S'agissant des domaines de recherche et des activités du CNRPAH, la même responsable a fait savoir qu'elles concernent les recherches dans les domaines de la culture et de l'interaction de l'Homme avec ses environnements depuis l'époque préhistorique jusqu'à ce jour, lesquelles sont effectuées par des équipes de recherche composées de spécialistes dans différents domaines et passent par plusieurs étapes partant de l'exploration archéologique et des opérations d'excavation jusqu'au analyses de laboratoires puis la publication des résultats des recherches dans les supports d'information du CNRPAH. La même intervenante a fait savoir que la bibliothèque du CNRPAH dispose d'une grande liste de livres dans le domaine de compétence, ajoutant que cette bibliothèque est l'une des plus anciennes dans le monde en matière de référentiels notamment l'époque préhistorique. De son côté, Dr. Sari Latifa a présenté les plus importantes activités et réalisation des laboratoires du CNRPAH qui regroupent des laboratoires de paléontologie, géo-archéologie, technologie des industries en pierre, ethnomusicologie et autres. Le CNRPAH consacre les lundi et mercredi du mois du patrimoine pour l'organisation de visites sur terrain en compagnie de chercheurs ainsi que des conférences.

FAMILLES NÉCESSITEUSES ET DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Une caravane de solidarité à Adrar

Une caravane de solidarité acheminant 140 tonnes (2.000 colis) de denrées alimentaires s'est ébranlée lundi d'Adrar vers les familles nécessiteuses et des personnes aux besoins spécifiques résidant dans des communes au sud de la wilaya.

Cette caravane, deuxième du genre après celle destinée au profit de la population nomade de la wilaya de Bordj-Badji Mokhtar, ciblera les personnes dans le besoin disséminées dans les communes des daïras de Zaouit Kounta, Reggane et

Aoulef, a indiqué le directeur de l'action sociale, Toufik Berabah. De son côté, le directeur du commerce d'Adrar, Yousfi Mohammed, a souligné que des associations de commerçants, en coordination avec les commerçants, ont contribué à fournir des quantités importantes de viande rouge et de légumes destinées pour les restaurants d'Iftar durant ce mois sacré. Une ambulance équipée a été également affectée pour renforcer les prestations de service du secteur de la santé de la commune de Sali (daïra de Reggane), une revendication urgente des habitants de cette collectivité. Le wali d'Adrar, Bahloul Larbi, a mis en exergue, lors du coup d'envoi de cette caravane, l'élan de solidarité que connaît la wilaya durant ce mois de ramadhan à l'initiative des associations, organismes et bienfaiteurs qui reflète, a-t-il ajouté, l'esprit de solidarité et d'entraide entre les Algériens.



SÛRETÉ DE WILAYA DE MÉDÉA

Les campagnes de sensibilisation se multiplient

Dans le cadre de la politique élaborée par la direction générale de la sûreté nationale, dans le domaine de la sécurité routière, les éléments de la sûreté de wilaya de Médéa poursuivent les campagnes de sensibilisation au profit des usagers de la route, sur les dangers de l'excès de vitesse, quelques heures avant la rupture du jeûne, a indiqué un communiqué des mêmes

services. Ce facteur est l'origine des accidents de la route, depuis le début du mois sacré, a précisé la même source. Au cours de cette opération de prévention, les usagers de la route bénéficient des conseils et recommandations, émis par les services de police dont les cadres, et agents de police, au niveau des barrages fixes et des points de contrôle, les incitant à faire preuve de

prudence et adopter les meilleurs comportements lors de la conduite, tout en respectant les règles du code de la route, a-t-on appris de la même source. Ces campagnes de sensibilisation visent à mettre un terme à l'hécatombe routière qui, à ce jour, continue d'endeuiller des milliers de familles algériennes.

Samia Acher

UN RÉSEAU DE DEALERS NEUTRALISÉ À CHLEF

Saisie de plus de 63 000 comprimés de psychotropes

Un réseau de dealers a été démantelé par la brigade de recherches et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Chlef, qui a effectué une saisie de plus de 63 000 comprimés psychotropes, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps sécuritaire. Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de psychotropes, la brigade de recherches et d'intervention a neutralisé un réseau de dealers activant au niveau de ville de Chlef et saisi en leur possession 63 420 comprimés psychotropes, a indiqué à l'APS, le chargé de communication auprès de ce corps, le commissaire de police Cherif Ankoud. Ce réseau a été mis hors d'état de nuire, grâce à l'exploitation d'informations portant sur la présence de personnes qui écoulaient des psychotropes au niveau de quartiers et rues de la ville de Chlef. Les investigations menées dans le cadre de cette affaire ont permis, selon la même source, l'arrestation de cinq suspects, âgés entre 28 et 55 ans, avec la saisie en leur possession de 63 420 comprimés psychotropes, a-t-on précisé. Les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour «possession et vente illégale de psychotropes dans le cadre d'un réseau criminel organisé».

BLIDA

Un jeune percuté par un train

Une personne est décédée après avoir été percuté, hier, par un train, circulant sur la ligne «Alger- El Affroun», à la gare de Béni Mered, dans la wilaya de Blida, a indiqué un communiqué de la protection civile. Les services de la protection civile ont été dépêchés sur les lieux pour transférer le corps de la victime vers la morgue de l'hôpital de Frantz Fanon de Blida, a ajouté la même source. Une enquête est ouverte, pour déterminer la véritable cause de cet accident.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

25 morts et 1 108 blessés au cours de la semaine écoulée

Vingt-cinq (25) personnes ont trouvé la mort et 1 108 autres ont été blessées dans 859 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national au cours de la semaine écoulée (du 18 au 24 avril), a indiqué la Protection civile dans un bilan hebdomadaire rendu public hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 05 personnes décédées et 29 autres blessées suite à 19 accidents de la route, précise la même source. Les services de la Protection civile ont effectué, en outre, 10 496 interventions qui ont permis la prise en charge de 10.194 blessés et malades traités sur les lieux d'accidents avant leur évacuation vers les structures sanitaires. Ils ont aussi effectué 3 964 interventions pour l'exécution de 3 557 opérations d'assistance aux personnes en danger

et opérations diverses, indique le bilan, qui souligne que les services de la PC ont intervenu également 697 fois pour procéder à l'extinction de 433 incendies urbains, industriels et autres.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les mêmes unités ont effectué durant la même période 230 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique. Ils ont aussi effectué 219 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés et les zones d'habitation, où il a été mobilisé pour les deux opérations 1 014 agents tout grade confondue et 193 ambulances et 113 engins d'incendie.

Qahwa fi goubli |

Et voilà encore qu'on me reproche de faire l'acquisition d'un véhicule flambant neuf et estampillé made in Germany. D'ailleurs y a qu'à voir comment joue le Bayern pour tout comprendre du sérieux et de la rigueur ; ce qui explique aussi tous ces sarcasmes et autres grossièretés de beggarines au passage de mon cortège nuptial composé uniquement de Mercedes akher 'aita...Bon réglons une bonne fois pour toute cette histoire de Mercedes Fantohm: c'est une vraie de vrai que j'ai achetée du temps où le baril de pétrole dépassait le seuil des quarante dollars. Pendant que le kilo de sardine réputé plat des pauvres toujours alors "s'arrachait" à vingt centimes. Du coup aujourd'hui nul besoin

Maintenant que vous savez tout...

d'avoir fait sciences-éco pour mesurer l'ampleur de l'inflation. Tout en ne perdant tout de même point de vue qu'après l'indépendance nous étions à peine une dizaine de millions d'habitants dont l'écrasante majorité dans la déche...Cinquante ans après dieu merci nous mangeons pour la plupart à notre faim bien que nous restions toujours sur notre faim à propos de choses et d'autres...Ce qui n'empêche pas pour autant certains de bouffer à tous les râteliers...En attendant sinon le glaive de la justice hypothétique à tout le moins le jugement dernier. Pourtant si l'on en juge par le taux de fréquentation journalière et surtout hebdomadaire de nos mosquées, on se dit que tous ceux qui craignent le créateur devraient

rester blancs comme neige...Alors même que tantôt au marché du coin ou en d'autres points de vente ce même quidam prosterné te grugera toute honte bue. C'est à n'y rien comprendre et je n'oserais vous jurer par un sentencieuxouqsimbillah brandi à tout bout de champ par ailleurs, pour la simple et bonne raison que ma Mercedes fantohm ouvrez bien vos oreilles les gars et les grandes oreilles les autres et bien je l'ai tout simplement volée avant de la maquiller. Voilà maintenant que vous savez tout ou vous faites preuve d'indulgence ou vous me clouez au pilori. En votre âme et conscience bien sûr...

A. Zentar

L'UA appelle à « très vite revenir à l'ordre démocratique »

Le président congolais Félix Tshisekedi, également président en exercice de l'Union africaine, a appelé les autorités tchadiennes à «très vite revenir à l'ordre démocratique», une semaine après la mort du président Idriss Déby, remplacé au pouvoir par une junte militaire. «Nous soutenons évidemment la stabilité actuelle à condition qu'elle aille très vite vers la consolidation de la démocratie», a indiqué à Paris le président de la République démocratique du Congo, qui s'exprimait aux côtés de son homologue français Emmanuel Macron. Pour sa part, le président Macron a condamné «avec la plus grande fermeté la répression» au Tchad, où au moins deux personnes ont été tuées hier dans des manifestations contre les militaires au pouvoir. Il a également indiqué que la France soutenait une «transition pacifique, démocratique et inclusive» au Tchad. Idriss Déby Itno, au pouvoir depuis 30 ans, est décédé il y a une semaine des suites de blessures reçues alors qu'il commandait son armée dans des combats contre des attaques rebelles dans le nord durant le week-end dernier. Le CMT, mis en place après le décès de Deby, remettra le pouvoir à un gouvernement civil après des élections libres et démocratiques dans un délai de 18 mois, avait indiqué son vice-président le général Djimadoum Tiraïna dans un message publié sur le site de la présidence.

R. I/Agences

DJIHAD EN SYRIE

Sept interpellations en France

Sept hommes ont été placés en garde à vue hier en France dans une enquête du parquet national antiterroriste sur le séjour d'un homme en Syrie et un possible réseau d'envoi de fonds vers ce pays, a-t-on appris de source judiciaire. Six d'entre eux ont été interpellés dans le Bas-Rhin et le dernier dans le Puy-de-Dôme, a précisé cette source. Six sont nés en Russie et le dernier en Géorgie.

MANIFESTATIONS CONTRE LA JUNTE MILITAIRE AU TCHAD

Au moins deux morts

Au moins deux personnes ont été tuées hier dans des manifestations sporadiques à N'Djamena et dans le sud du Tchad contre la junte militaire qui a pris le pouvoir après la mort du président Idriss Déby Itno il y a une semaine, a annoncé le parquet.



« Il y a eu un mort à Moundou, ce matin, dans les manifestations, nous n'avons pas encore les circonstances exactes du décès, c'est un jeune de 21 ans », a annoncé par téléphone à l'AFP Ali Kolla Brahim, procureur de la République de la deuxième ville du Tchad, à environ 400 km au sud de N'Djamena.

«Un élève a jeté une pierre dans une voiture de la police et la police a tiré avec une balle réelle et l'élève est mort sur le coup», a affirmé à l'AFP par téléphone Ahmat Malloum, haut fonctionnaire responsable des médias d'Etat à Moundou.

Dans la capitale N'Djamena, où la police a dispersé à coups de gaz lacrymogène des débuts de rassemblements sporadiques selon des journalistes de l'AFP, «les manifestants ont attaqué un bus dans le quartier de Dembé, certains passagers ont fui mais une dame est restée et a été tuée par les manifestants», a assuré à l'AFP le procureur de la République Youssouf Tom. Dans la capitale, quelques dizaines de personnes se sont rassemblées, brûlant parfois quelques pneus, avant d'être rapidement dispersées depuis le début de la matinée.

«MARRE DE LA DYNASTIE MONARCHIQUE»

Ils ont répondu aux appels de plusieurs partis de l'opposition et d'organisations de la société civile contre la prise de pouvoir par un Conseil militaire de transition (CMT) dirigé par le fils de feu le Maréchal Déby, Mahamat Idriss Déby, et composé de 14 autres généraux fidèles à son père. «Un organe illégal et illégitime adoubi par la France qui pense imposer aux Tchadiens une nouvelle dictature militaire», disent l'opposition et la société civile. La Convention tchadienne des droits de l'homme a demandé lundi à ses militants «épris de paix et de justice de sortir massivement» mardi. Ces rassemblements ont été interdits lundi par le CMT, car «susceptibles d'occasionner des troubles à l'ordre public». «On en a marre, marre de la dynastie monarchique au Tchad», a déclaré à l'AFP une Tchadienne, Sarah. Derrière elle, des jeunes sont arrivés en courant et criant «police, police». A l'approche d'un pick-up des forces de sécurité, la vingtaine de manifestants sont partis en courant. En début de matinée, des traces noires de pneus brûlés jonchaient le goudron pendant que d'autres brûlaient enco-

re, les détonations de grenades de gaz lacrymogène ont résonné ça et là. Dans le quartier Walia, dans le sud de la capitale, un manifestant a été roué de coups par les forces de l'ordre, ont constaté des journalistes de l'AFP. Le 20 avril, l'un des fils d'Idriss Déby, âgé de seulement 37 ans, a pris le pouvoir à la tête du CMT, au lendemain de la mort de son père tué, selon l'armée, au combat contre des rebelles dans le nord du pays. Le CMT a abrogé la Constitution et dissous le gouvernement et l'Assemblée nationale, mais le général Mahamat Idriss Déby a promis des «élections libres et démocratiques» dans 18 mois. Il a pris le titre de Président de la République et chef suprême des Armées. Le 11 avril, jour de la présidentielle que

M. Déby avait remportée avec 79,32% des voix selon la Commission électorale, le Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT), l'un des nombreux groupes rebelles contre le régime qu'il dirigeait depuis 30 ans, avait lancé une offensive. C'est en allant diriger lui-même les combats dans le nord du pays que M. Déby a été tué par les rebelles, a affirmé le CMT.

R. I/AFP

NOUVELLE ATTAQUE CONTRE UN COMMISSARIAT AU NIGERIA

5 policiers tués

Cinq policiers ont été tués lundi soir dans une nouvelle attaque armée contre un commissariat dans le sud-est du Nigeria, a-t-on appris mardi auprès de la police de l'Etat d'Imo. Le Sud-Est du Nigeria connaît une recrudescence d'attaques visant les forces de sécurité, que les autorités attribuent à des membres de l'Ipob (Indigenous People of Biafra), un groupe séparatiste qui milite pour l'indépendance du Biafra. «Des hommes non identifiés ont attaqué le commissariat de la zone sud de la ville de Okigwe», a confirmé à l'AFP le

porte-parole de la police de l'Etat d'Imo, Orlando Ikokwu. «Cinq policiers ont été tués tandis qu'un autre est porté disparu», a-t-il déclaré. Des habitants de Okigwe ont cependant affirmé avoir vu les corps de six policiers tués. «Lundi en début de soirée, nous avons vu des hommes dans un minibus s'approcher de la station de police, tirer sur l'entrée, et tuer six policiers qui tentaient de leur résister», a déclaré l'un d'eux, Festus Okoye. A Owerri, capitale et autre grande ville de l'Etat d'Imo, des affrontements ont également éclaté entre

des hommes armés et des forces de sécurité lundi soir, selon plusieurs témoins à l'AFP. «Il y a eu de nombreux coups de feu hier soir, mais nous sommes toujours en train de vérifier ce qu'il s'est passé», a affirmé à l'AFP le porte-parole de la police. Ce week-end, la résidence du gouverneur de ce même Etat avait également été attaquée, des hommes y ont lancé des cocktails Molotov, et tué trois policiers. De même, dans l'Etat voisin de Rivers, au moins cinq membres des forces de sécurité, dont trois douaniers, ont été tués par

des hommes armés ce week-end. Les tensions entre le pouvoir central et les séparatistes d'Ipob restent fortes dans la région, plus de 50 ans après la fin de la terrible guerre civile du Biafra (1967-1970) qui a fait près d'un million de morts, en majorité issus de l'ethnie locale igbo. L'Ipob a publié au début de l'année des vidéos d'une nouvelle milice, baptisée «Réseau sécuritaire de l'Est» (ESN), dans lesquelles on peut voir des dizaines, voire des centaines de combattants à l'entraînement.

MER ROUGE

L'Arabie saoudite détruit un bateau piégé

Les forces saoudiennes ont détruit hier un bateau chargé d'explosifs au large du port de Yanbu, à 870 km à l'ouest de Riyad sur le littoral de la mer Rouge, selon le ministère de la Défense. «Un (bateau) sans pilote chargé de bombes a été intercepté et détruit ce matin», a déclaré le ministère dans un communiqué publié par l'agence officielle SPA. «Les unités navales ont pu détecter et suivre le bateau chargé de

bombes dans les eaux de la mer Rouge, au large des côtes de Yanbu», situé à environ 1 000 km au nord de la frontière avec le Yémen, avant de le détruire, a ajouté le ministère. Riyad a annoncé avoir ouvert une enquête sur cette tentative d'attaque qui n'a pas été revendiquée jusqu'ici. L'incident intervient alors que les combats s'intensifient au Yémen voisin entre les forces gouvernementales soutenues par l'Arabie

saoudite et les rebelles houthis, alliés de l'Iran. Les insurgés mènent une offensive sanglante dans le but de s'emparer de la région de Marib, dernier bastion du gouvernement yéménite dans le nord du pays. La société de sécurité maritime Dryad Global a indiqué sur Twitter avoir reçu des informations selon lesquelles un navire avait été «attaqué» au large de Yanbu. Mais elle a ensuite précisé que le navire n'était

«pas impliqué dans l'incident» et qu'elle continuerait à enquêter. Adversaires de la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite et intervenue dans la guerre du Yémen en 2015, les Houthis ont dernièrement multiplié les frappes de drones et de missiles contre des cibles saoudiennes, notamment des installations pétrolières. Par le passé, ils ont déjà utilisé des bateaux équipés de bombes contre le royaume.

Le Hadith

D'après Abou Oumama (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Lisez le Coran car il viendra le Jour de la résurrection en intercesseur pour les siens ».

Al-Aya

{ « Voici un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les doués d'intelligence réfléchissent. » }
(Sourate Sâd verset 29)



Iftar
19h37
Imsak
04h12

Explication du chapitre Al-Humazah (le calomniateur)

La sourate (chapitre coranique) Al-Humazah (le calomniateur) [No. 104] est l'une des sourates les plus courtes de la trentième partie du noble Coran. L'explication qui suit est extraite du Tafsîr d'Ibn Kathîr qui est l'un des livres de Tafsîr (explication) les plus fiables.

LE TEXTE DE LA SOURATE :

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

1. Malheur à tout calomniateur diffamateur,
2. qui amasse une fortune et la compte,
3. pensant que sa fortune l'immortalisera.
4. Non ! Il sera certes, jeté dans la Hutamah (concasseur).
5. Et qui te dira ce qu'est la Hutamah ?
6. [C'est] le Feu attisé d'Allah
7. qui monte jusqu'aux cœurs.
8. Certes, il se refermera sur eux,
9. en colonnes étendues.

EXPLICATION :

« MALHEUR À TOUT CALOMNIATEUR DIFFAMATEUR »

Il s'agit de celui qui méprise les gens et les rabaisse, comme dans les paroles d'Allah, le Très-Haut (selon la traduction du sens) : « [...] grand diffamateur, grand colporteur de médisance. » (Coran 68/11) Il s'agit, selon Ibn 'Abbâs et Qatadah, qu'Allah soit satisfait d'eux, d'un calomniateur qui passe son temps à semer la dissension et la discorde entre les gens, en leur racontant de fausses histoires et en causant la corruption. Il a été rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim, qu'Allah leur fasse miséricorde,

que le Messager d'Allah, est passé près de deux tombes et a dit :

« Assurément, ils sont tous deux punis, non pas pour un péché majeur, mais parce que l'un d'entre eux ne se nettoyait pas après avoir uriné et l'autre avait l'habitude de colporter de fausses histoires. » (Al-Boukhârî et Mouslim)

L'Imam Ahmad, qu'Allah soit satisfait de lui, a rapporté que Hudhayfah, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah, dire : « Ceux qui colportent des histoires inventées n'entreront pas au Paradis. » (Mouslim)

« QUI AMASSE UNE FORTUNE ET QUI LA COMPTE »

Il s'agit de celui qui amasse son argent et qui s'occupe à la compter, comme un avare, comme cela est mentionné, également, dans les paroles d'Allah, le Très-Haut, (selon la traduction du sens) : « [...] qui amassait et qui thésaurisait. » (Coran 70/18) Sa fortune occupe tout son temps :

Il passe toute sa journée à compter et à thésauriser son argent, et la nuit, il dort comme un cadavre en décomposition.

« IL PENSE QUE SA FORTUNE L'IMMORTALISERA. »

Il s'agit de sa croyance que sa richesse accumulée prolongera sa vie, en ce monde.

« NON »

Autrement dit, la situation n'est en aucun cas comme il le suppose.

« IL SERA CERTES, JETÉ DANS LA HUTAMAH (CONCASSEUR). »

C'est-à-dire que celui qui thésaurise sa richesse, avec avarice, sera, assurément, jeté dans un Feu qui érase et qui brûle jusqu'au cœur, tandis qu'il est toujours en vie.

« ET QUI TE DIRA CE QU'EST LA HUTAMAH ? »

« IL EST LE FEU D'ALLAH [ÉTERNELLEMENT] ALIMENTÉ QUI MONTE JUSQU'AU CŒUR. »

Thabit, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Cela signifie que (le Feu) les brûle jusqu'à leur cœur, tandis qu'ils sont en vie. » Puis, il a dit : « Le châtement atteint alors son apogée. »

À ce stade, Thabit s'est mis à pleurer (à la pensée d'un tourment aussi terrible). Selon Mohammed Ibn Ka'b, qu'Allah soit satisfait de lui, le Feu consume la chair du corps jusqu'à ce qu'il atteigne le cœur, puis il se rend jusqu'à la gorge, et recommence à [consumer] son corps.

« CERTES, IL SE REFERMERA SUR EUX (MU'SADAH) »

Il n'y a aucun moyen de s'échapper du Feu ni aucun soulagement, dans la mesure où, selon Ibn Abbâs, le mot arabe Mu'sadah, utilisé dans ce verset, signifie qu'il (le Feu) verrouille toutes les portes sur eux, de sorte qu'il n'y ait pas d'échappatoire. Qatadah, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit

que cela signifie un feu qui bloque toute lumière et qui empêche toute sortie de celui-ci. Al-Dahhâk, qu'Allah soit satisfait de lui, quant à lui, a dit que cela signifie un feu qui englobe tout et à partir duquel il n'y a pas de porte pour sortir.

Selon Abu Imran Al-Jawni, qu'Allah lui fasse miséricorde :

« Quand le jour de la Résurrection viendra, par l'ordre d'Allah, tout tyran, tout diable et toute personne qui avait l'habitude de craindre les gens (plutôt qu'Allah) sera enchaîné dans des fers. Puis, Allah ordonnera que ceux-ci soient jetés dans le Feu et ils en seront recouverts. Par Allah, leurs pieds ne seront pas en mesure de prendre quelque position que ce soit sur le sol. Ils ne seront pas en mesure de voir le ciel, à l'intérieur de celui-ci, car leurs yeux ne seront jamais en mesure de se fermer dans le sommeil ni — par Allah — il ne goûteront jamais de boissons froides (rafraichissantes). » (Ibn Abi Hâtim)

« EN COLONNES ÉTENDUES. »

'Atiyah Ibn 'Awfi, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit que cela signifie des colonnes de fer, tandis qu'Al-Suddi, qu'Allah lui fasse miséricorde a dit : « Cela signifie des colonnes de feu. » Qatadah a dit que, selon Ibn Abbâs, cela signifie que les portes (du Feu) sont étendues. Al-'Awfi attribue également à Ibn 'Abbâs que cela signifie qu'Allah, le Très-Haut, les placera dans le Feu avec des colonnes étendues, au-dessus d'eux. Cette opinion est étayée par des preuves selon lesquelles ils seront enchaînés par le cou et que les portes [de l'Enfer] sont verrouillées sur eux. Qatadah a dit également : « Nous avons l'habitude de dire qu'ils seront châtiés avec des colonnes de feu. » Il s'agit de l'explication préférée d'Ibn Jarir, qu'Allah lui fasse miséricorde, tandis qu'Abu Sâlih, qu'Allah soit satisfait de lui a dit que le verset signifie : « Dans des chaînes lourdes (qui les lient) ».

Mieux connaître l'Islam

QUESTION

Dois-je faire des ablutions pour lire la traduction du Coran et y a-t-il une différence entre le fait que le texte du Coran arabe accompagne sa traduction et le fait qu'il ne l'accompagne pas ?

RÉPONSE

Louange à Allah et que la paix et la bénédiction soient sur Son Prophète et Messager, Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons :

Il n'y a aucun mal à toucher ou à lire les pages d'une traduction du Coran en état d'impureté majeure ou mineure car la traduction est une sorte d'explication (de ses sens). Le Coran est le Texte arabe révélé à notre maître Mohammed (). Aussi les

savants ont-ils dit que la lecture de la traduction n'est pas interdite en état de Djana'ba ou de menstruations ou même par un incroyant.

Mais si le texte arabe accompagne la traduction, alors si, dans la page, le texte arabe est plus important que le texte traduit, il n'est pas permis de toucher ce livre en état d'impureté. Sinon, c'est autorisé. Quant à lire les lignes du Coran arabe qui se trouvent entre les lignes de la traduction, cela est interdit à celui qui est en état d'impureté majeure, tandis que celui en état d'impureté mineure peut le toucher tout en sachant qu'il serait préférable pour lui d'accomplir des ablutions.

Et Allah sait mieux.

Soupe tunisienne ou chorba à la tchicha

INGRÉDIENTS

300 gr de viande d'agneau
1 oignon haché
2 gousses d'ail Écrasé
3 c. à soupe d'huile d'olive extra vierge
1 tomate réduite en purée ou râpée
1/2 botte de coriandre fraîche
1/2 botte de persil frais
2 branches de céleri avec les feuilles si possible
1 c. à soupe de concentré de tomate
1 c. à café de sel
1 c. à café de tabel ou coriandre en poudre + carvi
1/2 c. à café de curcuma
1 c. à café de harissa
1/4 c. à café de poivre noir
1/4 c. à café de paprika
1.5 litre d'eau
1 verre à thé semoule d'orge ou tchicha
1 bol moyen de pois chiche pré-cuites
1 piment vert
coriandre fraîche pour garnir le plat

INSTRUCTIONS

Dans la cocotte minute, faire chauffer l'huile, ajoutez l'oignon et l'ail, faire revenir un peu puis ajouter la viande. Laisser saisir quelques minutes.

Ajouter la tomate râpée, la coriandre et le persil finement hachés, ainsi que le concentré de tomate dilué dans un peu d'eau.

Ajouter, le céleri, le sel, le poivre noir, le curcuma, le paprika, le tabel et la harissa. Mélanger bien le tout laisser revenir quelques minutes.

Couvrir avec l'eau bouillante et fermer la cocotte minutes, laisser cuire entre 20 et 25 minute, ou jusqu'à ce que la viande devient bien fondante.

Rincer la semoule d'orge si vous ne l'avez pas faites au préalable et l'ajouter dans la sauce.

Ajouter les pois chiche pré-cuites, et le piment, mélanger bien et fermer la cocotte encore 5 minutes.

retirer du feu, rectifier l'assaisonnement, et garnir avec de la coriandre hachée avant de présenter.



Cake salé aux olives et Feta

INGRÉDIENTS

200 g farine
3 oeufs
100 ml lait
100 ml huile d'olive ou d'huile tournesol
1 sachet de levure chimique
150 g feta
75 g olives noires dénoyautées
poivre du moulin
beurre pour le moule
pas de sel la feta et les olives sont assez salés



INSTRUCTIONS

Préchauffer le four à 180°C, beurrer un moule à cake.
Couper la feta et les olives en petit dés, Fariner et bien secouer.

Mélanger la farine, la levure et les oeufs battus, un peu de poivre.

Ajouter l'huile, le lait et les dés de feta et d'olives.

Versez la préparation dans le moule et cuire pendant 45 minutes environ.

Vérifiez la cuisson, puis laisser refroidir quelques minutes avant de démouler.

Servir tiède ou froid.

Flan au lait concentré

INGRÉDIENTS

3 oeufs
1 boîte de lait concentré sucre 397gr
1 mesure et 1/3 de lait
un sachet de caramel sinon préparer le caramel comme pour le flan aux oeufs



CARAMEL MAISON:

80 gr sucre
jus de citron

INSTRUCTIONS

dans un saladier, cassez les oeufs, ajoutez la boîte de Nestlé, et avec la boîte vide mesurez 1 boîte et 1 tiers de lait à l'aide d'un fouet, ou d'un "hand mixer" (plongeur mixeur) bien mixez le mélange

nappez le moule à cake, ou des ramequins avec le caramel

versez le mélange tout doucement, placez dans un bain marie, dans un four préchauffé à 170 °C pendant 30 à 40 minute, ou jusqu'à ce qu'une lame insérée dedans, ressort bien sèche, même si le coeur reste tremblant.

à la fin de cuisson retirez du four et laissez bien refroidir avant de mettre au frigo.

démoulez au moment de servir, et dégustez.

Roulé de pomme de terre à la viande hachée

INGRÉDIENTS

3 pommes de terre de bonnes tailles
1/2 oignon
2 petites échalotes
Quatre triangles de fromage
4 oeufs
1 c à soupe de crème sure sinon crème fraîche et un filet de jus de citron
persil
1/2 cube de Knorr poulet ou Jambo
Sel poivre, noix de muscade
fromage spécial sandwich ou burger
viande hachée cuite dans un peu d'huile assaisonnée de sel ail, poivre noir et persil hachée

INSTRUCTIONS

râpez les pommes de terres nettoyées et épluchées
hachez finement les oignons et le persil
mélangez tout ces ingrédients, avec les oeufs fouettés, le fromage émietté et la crème sure

assaisonnez au sel, poivre noir, noix de muscade et le demi cube de Knorr étalez le mélange uniformément, dans un moule allant au four chemisé d'une feuille de papier cuisson

cuire dans un four préchauffé à 190 degrés C pendant presque 30 minutes

pendant ce temps préparez la viande hachée

retirez le plateau du four, placez les fromages spéciaux sandwich pour couvrir toute la surface

ajoutez par dessus la viande hachée

roulez immédiatement à l'aide du papier de cuisson

puis remettre au four pour que ça prenne une jolie couleur pour 5 à 7 minutes

laissez refroidir un peu avant de découper et déguster



COUPE DE LA CAF

La JSK pour la première place, l'ESS pour la qualif

L'Entente doit vaincre Al-Ahly de Benghazi et espérer un faux pas d'Enyimba pour se qualifier aux quarts de finale.

Le football algérien aura-t-il deux représentants algériens en quart de finale de la Coupe de la CAF, comme c'est le cas en Ligue des champions d'Afrique ? Réponse ce mercredi à l'issue de la sixième et dernière journée de la phase des poules de la C2 africaine, et plus précisément à la fin des matchs du Groupe A où l'ES Sétif continue à croire au miracle. Pour se qualifier aux quarts de finale et accompagner la JS Kabylie, l'Entente qui occupe la dernière place du groupe, doit vaincre Al-Ahly de Benghazi et espérer un faux pas (nul ou défaite) d'Enyimba face au leader, Orlando Pirates, qui risque d'être éliminé en cas de défaite au Nigeria avec plus de deux buts d'écart et de victoire des Libyens à Sétif. « Le report du match contre la JSMS nous a fait énormément de bien. Cela nous a permis de bien récupérer du long et éreintant voyage en Afrique du Sud, mais aussi de préparer comme il se doit ce derby maghrébin contre Al-Ahly de Benghazi. On souhaite vraiment poursuivre notre aventure africaine et aller encore loin en Coupe de la CAF », lance Nabil Kouki, privé des services du capitaine Djahnit. Qualifiée lors de la cinquième journée, à la faveur de son exploit à Garoua devant le Coton Sport, la JSK vise désormais la première place du Groupe B, afin d'éviter les leaders des autres poules au prochain tour et de disputer le



quart de finale retour à domicile. La victoire semble à la portée des Canaris face aux Zambiens de Napsa Stars, déjà éliminés ainsi que le tenant du trophée, la RS Berkane, qui reçoit le Coton Sport. Les poulains de Lavagne ont le vent en poupe comme l'atteste si bien leur large victoire (5-0), dimanche soir à Bel-Abbés, en championnat. « Il est important de terminer par une victoire, histoire de préserver cette dynamique de bons résultats », dira le coach français de la JSK qui fera sans doute tourner son effectif. Tous les qualifiés pour les quarts de finale seront connus ce soir alors que le tirage au sort est prévu vendredi au Caire. **L. B.**

Programme des matchs de la 6e et dernière journée :

Groupe A :

Aba: Enyimba (Nigeria) - Orlando Pirates

(Afrique du Sud) 22h00

Sétif: ES Sétif (Algérie) - Ahli Benghazi (Libye) 22h00

Groupe B :

Berkane: RS Berkane (Maroc) - Coton Sport (Cameroun) 23h00
Tizi-Ouzou: JS Kabylie (Algérie) - NAPS Stars (Zambie) 23h00

Groupe C :

Tunis: Etoile du Sahel (Tunisie) - Salitas (Burkina Faso) 22h00
Sfax: CS Sfaxien (Tunisie) - Jaraaf (Sénégal) 22h00

Groupe D :

Casablanca : Raja Casablanca (Maroc) - Nkana (Zambie) 22h00
Le Caire: Pyramids (Egypte) - Namungo (Tanzanie) 20h00

LIGUE 1

Le derby CRB-USMA maintenu pour vendredi au 20-Août

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, a indiqué hier que le derby algérois entre le CR Belouizdad et l'USM Alger se jouera "comme programmé initialement", vendredi au stade du 20-Août-1955 (16h00), dans le cadre de la mise à jour de la 18e journée du championnat de Ligue 1. "Je ne vais pas aller jusqu'à dire que la LFP a refusé la déprogrammation de cette rencontre, mais nous sommes ici pour faire respecter le calendrier établi initialement. Donc, le derby est maintenu pour vendredi", a affirmé à l'APS le patron de la LFP.

Le Chabab a exprimé le souhait de déprogrammer cette rencontre pour samedi en nocturne au stade du 5-Juillet, du moment que l'enceinte olympique abritera vendredi l'autre match de mise à jour entre le MC Alger et le NC Magra (22h30). Par ailleurs, Medouar a indiqué que l'instance dirigeante de la compétition a refusé la demande de certains clubs pour le changement de domiciliation. "Il y a des équipes qui nous ont demandé de changer leur lieu de domiciliation, mais nous avons refusé pour éviter toute polémique. Il y a un programme qui doit être respecté", a-t-il insisté. Outre CRB-USMA et MCA-NCM, la LFP a fixé le dernier match de mise à jour du championnat au samedi 1er mai entre la JSM Skikda et l'ES Sétif (16h00). La 20e journée, marquant le début de la seconde partie de la saison, est programmée pour le mardi 4 mai prochain.

ELIMINATOIRES CAN 2022 DAMES

L'EN en stage du 29 avril au 10 mai

La sélection algérienne "A" féminine de football sera de nouveau en regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa du 29 avril au 10 mai 2021, a-t-on indiqué sur le site internet de la Fédération algérienne de football (FAF). C'est le second regroupement de suite des footballeuses algériennes après celui effectué du 3 au 8 avril toujours à Sidi Moussa. Pour ce deuxième stage, la sélectionneuse nationale, Mlle Radia Fertoul a retenu 28 joueuses, toutes évoluant en Algérie contre 34 joueuses lors du premier stage. Il est utile de rappeler que la sélection nationale féminine se prépare pour les prochaines échéances, notamment les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Féminine 2022 dont la phase finale aura lieu au Maroc ainsi que la Coupe arabe des Nations prévue du 26 août au 16 septembre prochain au Caire (Egypte).

BORUSSIA MÖNCHENGLADBACH Bensebaini, le défenseur buteur



Le latéral gauche de la sélection algérienne, Ramy Bensebaini, poursuit son ascension dans le championnat allemand sous les couleurs du Borussia Mönchengladbach. Buteur à nouveau contre Arminia Bielefeld, Bensebaini, grand spécialiste dans les tirs au but, se retrouve dans l'équipe de la semaine en Bundesliga pour la deuxième semaine consécutive. Il porte son capital à trois buts en championnat et à sept réalisations, toutes compétitions confondues, cette saison. Rares sont les défenseurs qui réussissent une telle performance, à ce niveau. Il aurait pu faire mieux encore n'était-ce la mésaventure vécue à la fin de l'année où il a chopé la Covid-19, à son retour en Allemagne après le stage effectué en sélection nationale. Il était resté un mois sans compétition. Sous contrat avec le Borussia Mönchengladbach jusqu'en juin 2023, il se pourrait qu'il soit transféré vers un autre club à la fin de la saison en cours. Son rêve est de rejoindre Mahrez et Benrahma en Premier League. Sa valeur marchande est estimée à 22 millions d'euros. **L. B.**

BOXE

Une prime de motivation pour les huit qualifiés aux JO

La Fédération algérienne de boxe a décidé d'octroyer "une prime de motivation" aux huit pugilistes qualifiés aux Jeux Olympiques de Tokyo. Le montant de cette prime n'a pas été dévoilé, mais selon la même source "ce sera une rémunération mensuelle, qui sera versée de manière régulière aux athlètes, jusqu'au début des JO" a-t-on précisé. Les huit internationaux algériens, qui se trouvent actuellement en stage de préparation au Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger "viennent de percevoir la première de leurs primes" et qui concerne le mois d'avril. Les internationaux qualifiés aux Olympiades nippones sont : Mohamed Flissi (52 kg), Younes Nemouchi (75 kg), Mohamed Houmri (81 kg), Abdelhafid Benchebla (91 kg) et Chouaib Bouloudinat (+91 kg) chez les messieurs, ainsi que Roumaïssa Boualem (51 kg), Imane Khelif (57 kg) et Chaïb Ichrak (75 kg) chez les dames.

ATHLÉTISME

Le SATO rouvre enfin ses portes

Le stade d'athlétisme "SATO" du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) rouvrira ce mercredi ses portes après une opération de rénovation et de réhabilitation dans le cadre d'un projet global qui a touché toute l'infrastructure de ce site. Après trois mois de travaux réalisés par trois entreprises algériennes, l'enceinte sportive a fait peau neuve, permettant à la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), chargée de la gestion du SATO, de se consacrer pleinement au développement de la discipline. "Les travaux de réhabilitation, d'un coût global de 330 millions de dinars, ont été réalisés sur trois phases : la première a concerné les tribunes, la mise en place des sièges, la réfection des vestiaires et la rénovation des deux salles de musculation. La 2e opération a touché l'éclairage (câblage, groupes électrogènes), alors que la troisième étape a été consacrée à la piste principale, recouverte d'un produit allemand "Polytan" constitué de deux couches, homologué et certifié par World Athletics (Fédération internationale d'athlétisme, ndlr)", a déclaré à l'APS Rézha Doumi, conseiller du ministre de la Jeunesse et des Sports chargé des investissements. Concernant l'espace d'entraînement, il a été réorganisé d'une manière à avoir un plateau sportif pour alléger la piste principale, avec des couloirs de 90 m, des espaces pour la perche, le saut en hauteur et le saut en longueur et surtout une piste d'entraînement dénommée "sur-vitesse" avec une inclinaison de 3%. De son côté, Brahim Boudiaf, directeur du SATO, a annoncé à l'APS le lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de matériel pour les deux salles de musculation, soulignant que les travaux de réhabilitation du SATO ont pour objectif "l'optimisation des espaces, ce qui nous a permis de récupérer deux lignes pour la perche, le saut en hauteur et le saut en longueur". La Fédération algérienne d'athlétisme, qui aura la charge de la gestion de la piste et de toutes les infrastructures du site, a annoncé l'ouverture de l'enceinte sportive pour mercredi avec le début des entraînements, alors que la première compétition officielle aura lieu le 7 mai prochain avec l'organisation d'une soirée Elite "Test Event". La piste du SATO, qui n'a pas été renouvelée depuis 2003, se trouvait dans un piteux état, une situation qui a contraint plusieurs athlètes à refuser de s'y entraîner ou disputer des compétitions par crainte de contracter des blessures.

REAL MADRID

La nouvelle indiscretion sur Mbappé

La Casa blanca aurait le soutien de plusieurs banques afin de financer l'arrivée du prodige tricolore.

La situation de Kylian Mbappé au PSG, à 14 mois de la fin de son contrat, est une inconnue. Officiellement, le président Nasser al-Khelaïfi assure que le crack tricolore restera au club et Leonardo, samedi, s'est dit « optimiste » quant à la prolongation de ses deux stars (tout serait bouclé pour le nouveau contrat de Neymar). Du côté du Real Madrid, Florentino Pérez a affirmé que, sans Super Ligue, il lui était impossible de recruter Mbappé ou Erling Haaland. Mais la presse de ces deux capitales a d'autres informations... Une fois n'est pas coutume, Le Parisien a dégainé une bombazo avant les journaux espagnols: la Casa blanca aurait le soutien de plusieurs banques afin de financer l'arrivée de Mbappé, au niveau de l'indemnité de transfert (entre 150 et 200 millions d'euros) et en termes de salaire (une paie de 35 M€ annuels l'attendrait chez les Merengues). « Les retombées commerciales et médiatiques pour le Real seraient énormes », a assuré le quotidien, vendredi dernier. Le média



madrilène Defensa Central va même plus loin: la direction du Real aurait déjà choisi les domiciles des deux prochaines recrues vedettes que sont Mbappé et David Alaba (le défenseur du Bayern, en fin de contrat, aurait déjà dit oui au Real). Le champion du monde 2018 pourrait ainsi vivre à La Moraleja, un quartier chic d'Alcobendas, au Nord de Madrid. Cela tombe bien, Karim Benzema y réside également. En attendant

d'écrire une nouvelle page de sa glorieuse carrière sous le maillot du Real, cet été ou dans quelques années, le joueur de 22 ans perfectionne son espagnol. Mauricio Pochettino a récemment expliqué que la maîtrise de Mbappé était « fantastique » et l'ancien Monégasque a été surpris à donner des consignes tactiques à Pablo Sarabia dans la langue de Cervantès, samedi dernier.

JUVENTUS

Ronaldo séduit par le PSG

Cristiano Ronaldo traverse une période plutôt difficile à la Juventus et envisage la possibilité de quitter le club cet été, le Paris Saint-Germain étant en pole position pour obtenir sa signature. L'agent Jorge Mendes a récemment sondé Manchester United sur un retour potentiel de Ronaldo, alors que les médias italiens le qualifient de « fantôme » sur le terrain.

Selon Tuttosport, le PSG a devancé les Red Devils dans ce dossier, le joueur évaluant également de son côté la possibilité d'un transfert en Ligue 1. Le média italien estime que le principal facteur dans la prise de décision de Ronaldo est la capacité de l'équipe à remporter la Ligue des Champions, tout en étant en mesure de lui donner un

temps de jeu suffisant en tant que joueur principal en attaque. À la suite du fiasco de la Super Ligue, les Glazers, qui possèdent Manchester United, pourraient être moins intéressés à investir sur des joueurs avec des salaires aussi élevés, alors qu'une vente de United se profilerait selon les médias anglais.

MORATA VEUT RESTER

Alvaro Morata n'y va pas par quatre chemins. Pas certain d'être conservé par la Juventus au terme de son prêt, le buteur espagnol se voit pourtant rester dans le Piémont toute sa carrière. « Tout le monde sait que je resterais volontiers ici pour la vie si j'en avais la chance, mais c'est un métier, le football

est une entreprise et la plupart du temps, nous, les joueurs, n'avons pas beaucoup de choix », a confié Morata à Sky Italia. L'ancien joueur du Real Madrid a, pour rappel, aidé la Juve à glaner un point, dimanche, alors que son la Vieille Dame était menée par la Fiorentina (1-1) en Serie A. « Nous aurions pu marquer plus, mais nous n'avons pas réussi. Nous avons eu une meilleure attitude en seconde période, ce qui nous fera gagner les prochains matchs. J'ai l'air sérieux parce que je n'aime pas perdre. Nous traversons une saison difficile. Cette année a été si difficile. Peu importe qui marque. Cela compte pour gagner des matchs. Nous avons prouvé que nous pouvions gagner », a-t-il analysé.

MILAN AC

La déception de Pioli

Après avoir affiché un bilan immaculé en restant invaincu lors des 18 premières levées de Serie A, le Milan de Stefano Pioli vient de concéder son sixième revers sur les 15 journées suivantes et a abandonné depuis longtemps son statut de favori pour remporter le titre de Serie A. La faute à des résultats peu probants depuis le début de l'année. Illustration avec le dernier résultat du club lombard, lundi soir, sur le pré de la Lazio Rome. Largement défaits, les hommes de Pioli végètent désormais la 5e place du classement et pourraient rater la qualification pour la prochaine Ligue des Champions. « On doit montrer qu'on

est une équipe forte. On doit bien finir parce qu'on ne veut pas terminer sur une désillusion. Il faut travailler sur l'aspect tactique et mental. J'attends une réaction importante de l'équipe », a tonné le coach italien en conférence de presse, après la débâcle. Milan défie Benevento, l'actuel 18e du classement, samedi prochain.

AMENDES LÉGÈRES POUR ZLATAN ET LUKAKU

Pour avoir échangé des insultes lors du quart de finale de Coupe d'Italie entre l'Inter Milan et le Milan AC (2-1), fin janvier, les attaquants Zlatan Ibrahimovic (39 ans, 17 matchs et 15 buts

en Serie A cette saison) et Romelu Lukaku (27 ans, 32 matchs et 21 buts en Serie A cette saison) ont été sanctionnés par des amendes légères, 4 000 euros pour le Suédois et 3 000 euros pour le Belge. La Fédération italienne a retenu un « comportement antisportif avec des phrases provocantes ». Les deux joueurs s'étaient très vivement opposés juste avant la mi-temps et l'ancien Parisien avait notamment été accusé de racisme. La Fédération italienne a également retenu « une responsabilité objective » des deux clubs qui devront s'acquitter d'une amende, de 2 000 euros pour le Milan AC et de 1 250 euros pour l'Inter.

BAYERN MUNICH

Lewandowski très convoité

En attendant l'avènement de Kylian Mbappé et Erling Haaland, Robert Lewandowski est depuis deux ans le meilleur attaquant d'Europe. Elu meilleur joueur du monde la saison dernière, l'attaquant polonais est encore le buteur le plus prolifique avec pas moins de 43 buts en 37 matches, loin devant le champion du monde tricolore et le prodige norvégien, 37 buts chacun. De quoi faire des envieux. A en croire Sky Sport, plusieurs géants européens auraient en effet des vues sur le buteur du Bayern Munich et seraient en contact avec son agent en vue d'un transfert cet été. Si le natif de Varsovie pourrait se laisser tenter, notamment si le Real compte parmi les clubs intéressés, convaincre les champions d'Allemagne de laisser partir son meilleur joueur semble impossible. Et ce d'autant plus que le Polonais a encore deux ans de contrat en Bavière.

UN LONG CONTRAT POUR NAGELSMANN

Cette fois, Julian Nagelsmann semble vraiment très bien parti pour succéder à Hans-Dieter Flick sur le banc du Bayern Munich en fin de saison ! On le sait, l'actuel entraîneur du RB Leipzig valide en privé cette option. Et l'affaire avance, puisque selon les informations du journaliste italien Fabrizio Romano, le technicien allemand et la direction bavaroise ont maintenant dessiné les contours d'un contrat de 5 ans. Le média précise bien, dans le même temps, que Nagelsmann a rejeté les approches de Tottenham et d'autres clubs pour laisser le champ libre au Rekordmeister le concernant. Dès lors, le Bayern va maintenant pouvoir accélérer et réellement négocier le départ du tacticien de 33 ans du RBL, qui réclamait à l'origine 30 M€ pour un coach sous contrat jusqu'en 2023.

O MARSEILLE

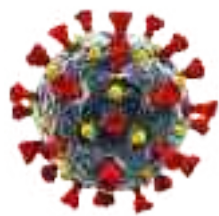
Thauvin, la grande annonce

Un but et une passe décisive en 12 matches : Florian Thauvin est rentré dans le rang depuis l'arrivée d'Arkadiusz Milik à l'Olympique de Marseille cet hiver. La baisse de régime est indéniable, tout du moins sur le plan statistique. Samedi, lors de la victoire décrochée à Reims (1-3), le natif d'Orléans était ainsi à l'avant-dernière passe sur le premier et troisième buts. Jorge Sampaoli, pourtant fraîchement débarqué à l'OM, n'a d'ailleurs que du bien à dire de son attaquant vedette. « Flo sort d'une année difficile, après une blessure importante (à la cheville droite) qui l'a empêché de jouer pendant la saison dernière. Du point de vue purement sportif, on espère qu'il va continuer dans le projet avec nous, a-t-il ainsi encore indiqué la semaine dernière. Après, la décision se prendra entre le club et son agent. » Pablo Longoria n'a jamais caché non plus son souhait de voir Florian Thauvin poursuivre l'aventure à l'OM. Les discussions entre les deux parties auraient d'ailleurs récemment repris. Si sa situation contractuelle suscite de nombreuses convoitises, notamment à l'AC Milan, au FC Séville ou à Leicester, ses prétentions salariales auraient refroidi les ardeurs de ses prétendants. Pour certains supporters, l'annonce de sa prolongation pourrait même être imminente. Une conférence de presse de Pablo Longoria doit en effet se tenir ce mercredi, sans que l'objet de ce rendez-vous n'ait été divulgué. Et ce alors que Florian Thauvin a exhumé sur les réseaux sociaux une vidéo datant du printemps 2018 dans laquelle s'affiche le slogan « A Marseille, on a Thauvin. »

TOTTENHAM

3 noms se dégagent

Après avoir limogé son manager José Mourinho, Tottenham a nommé le jeune Ryan Mason comme intérimaire jusqu'à la fin de la saison. Les Spurs ont perdu, dans la foulée, la finale de la Carabao Cup contre Manchester City et se tournent désormais vers le marché pour s'offrir un nouveau coach. Selon les informations de la publication britannique The Telegraph, trois entraîneurs émergent désormais comme cibles pour la formation londonienne. Parmi eux, Erik Ten Hag, le technicien de l'Ajax Amsterdam. Ralf Rangnick, passé par le RB Leipzig et Schalke 04, est également ciblé. Gareth Southgate, l'actuel sélectionneur de l'Angleterre, serait lui aussi considéré. 7e au classement de la Premier League à cinq journées de la fin, Tottenham réalise une saison très décevante.



PANDÉMIE DE COVID-19

232 nouveaux cas, 158 guérisons et 8 décès en 24h

SIGNALEMENT DES CRIMES

Plus de 19 900 appels du 09 au 21 avril



La Sûreté de la wilaya d'Alger a reçu, du 09 au 21 avril en cours, plus de 19 900 appels téléphoniques sur le numéro vert 1548 et sur celui des secours 17, relatifs au signalement de différentes affaires liées à la criminalité, a indiqué mardi un communiqué des services de la Sûreté nationale. «La Sûreté de la wilaya d'Alger a reçu, du 09 au 21 avril, plus de 19 900 appels téléphoniques sur le numéro vert 1548 et sur celui des secours 17, pour le signalement de différentes affaires liées à la criminalité, outre des demandes d'orientation», a précisé le communiqué, faisant état de quatre affaires

signalées sur l'application «Allo Chorta». «Sur la base des signalements des citoyens, la salle des opérations de la Sûreté nationale œuvre à transmettre ces derniers en temps réel aux forces de la police sur le terrain qui, interviennent, à leur tour, avec professionnalisme», ajoute la même source, précisant que ces interventions ont permis «l'arrestation de 16 individus, dans les circonscriptions administratives de Chéraga, Dar El Beida, Bir Mourad Rais, Draria et Hussein Dey». Lors de ces opérations, «les éléments de la police ont pu récupérer une marchandise volée d'une valeur de 300 millions de centimes, un véhicule et un téléphone por-

table, en sus de 22 comprimés psychotropes et d'un morceau de drogue 'résine de cannabis', précise la même source. Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger appellent les citoyens à «contribuer davantage à la sécurité», et rappellent qu'ils mettent à leur disposition le numéro vert 1548, le numéro de secours 17, l'application Allo Chorta et ses pages Facebook et Twitter pour signaler toute atteinte à leur sécurité et à leurs biens». La Brigade de la Police judiciaire de la 8e Sûreté urbaine de Dely Brahim a procédé à «l'arrestation de deux individus suspects dans une affaire de vol d'un motocycle sous la menace d'une arme».

SÉTIF

Réception de plus de 12 000 doses de vaccin contre le Covid-19

La wilaya de Sétif a réceptionné récemment un nouveau quota de 12 550 nouvelles doses de vaccin Astra Zeneca, destiné à vacciner 6 275 personnes contre le Covid-19, à raison de deux doses, a-t-on appris mardi du Directeur de la santé et de la population (DSP), Abdelhakim Dehane. Ce vaccin est actuellement disponible dans toutes les infrastructures de santé de la wilaya pour assurer la vaccination des citoyens en fonction des catégories les plus à risque d'être contaminées par le Covid-19, a précisé le même responsable, soulignant l'importance de cette opération dans le but de réduire le nombre des contami-

nations et d'atteindre l'immunité collective. Cette quantité de vaccin est la troisième dont a bénéficié la wilaya depuis le lancement de l'opération de vaccination contre le coronavirus en février dernier, a-t-il fait savoir, rappelant que le premier quota comptait 1 165 doses de vaccin russe Sputnik-V, tandis que le deuxième quota s'élevait à 13 000 doses de vaccin chinois Sinopharm. La vaccination des citoyens à l'aide de ces deux vaccins, se déroule à travers tout le territoire de la wilaya à un rythme atteignant 99% et 93% respectivement, a fait remarquer M. Dehane. Le DSP a appelé, dans ce contexte, l'en-

semble des citoyens, en particulier les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques, à se rapprocher des établissements sanitaires pour accélérer la cadence de la vaccination et lutter contre la propagation du virus. Il a également rappelé que les chiffres enregistrés récemment en matière de contamination par le Covid-19, notamment dans les hôpitaux de Sétif, Ain Oulmène et El Eulma (sud et est de Sétif) nécessitent plus de vigilance de la part des citoyens, en particulier s'agissant du respect des mesures préventives à l'instar du port de masque de protection, la distanciation sociale et la désinfection.

LES NÉGOCIATIONS DÉBUTERONT LA SEMAINE PROCHAINE

La Tunisie demande un financement auprès du FMI

La Tunisie a officiellement demandé au Fonds monétaire international (FMI) un nouveau programme de financement, selon un communiqué publié par l'institution financière internationale. Le Fonds a reçu la demande tunisienne datée du 19 avril, affirme la Directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, citée par le communiqué ajoutant qu'elle chargera une délégation pour mener des entretiens techniques dès qu'elle aurait reçu plus d'informations sur le programme de réformes économiques tunisiennes. De son côté, le ministre tunisien de l'Économie, des Finances et de l'Appui à l'investissement, Ali Kooli, a indiqué dans une déclaration accordée lundi à la presse tunisienne que les négociations avec le FMI débuteront

la semaine prochaine. Il est prévu que le gouvernement tunisien présente un programme de réformes économiques au cours de ces négociations. En avril 2016, le conseil d'administration du FMI avait accepté d'octroyer à la Tunisie un prêt de 2,8 milliards de dollars sur 4 ans, dont elle n'avait perçu que 1,6 milliard de dollars, et ce, en raison de l'incapacité du gouvernement à mettre en œuvre l'ensemble des réformes structurelles prévues par le FMI. Fin février, le Fonds avait appelé les autorités tunisiennes à la nécessité de réduire la masse salariale (représentant 17,6% du PIB) et les subventions à l'énergie, et de donner la priorité aux dépenses dans les secteurs de la santé, de l'investissement et de la protection sociale.

Au fil du jour

Paysage plastifié, humeur froissée

Par Rachid Ezziane

Il n'y a pas si longtemps, quand on prenait le train ou la route, par bus ou voiture, on s'émerveillait devant les étendues des champs et des vergers. Le vert de la nature emplissait nos vues, redonnait à nos âmes de l'allégresse et dilatait nos cœurs du bonheur instantané. Chaque paysage avait sa forme et ses couleurs. Là, un champ de blé ondoyant avec la brise. Là-bas, une orangeraie embaumant les alentours d'une fragrance agréable. Encore plus loin, on admirait les flancs des montagnes gorgés de soleil et d'arbres fruitiers. Tout était à portée de vue et même de main. Le fellah trouvait du plaisir à étaler son savoir-faire au passant, offrait même un peu de fruits de son labeur...

Et puis tout d'un coup, comme si tous les fellahs et agriculteurs du pays se sont passé le mot à vouloir cacher tout ça. Mais là où le cœur du promeneur s'étonne est quand il voit tous ces champs et vergers clôturés de plastique. Rares sont les parcelles à l'état naturel. Mais le treillage au film plastique, d'après la cadence, d'ici quelque temps aura fait son tour du pays. Ils nous ont non seulement privés d'une belle vue, mais donné une hideuse image à la nature. Avez-vous remarqué toutes ces palissades en plastique, noir ou d'une autre couleur, le long des routes ? N'est-ce pas une image dégradante de notre belle nature ? N'est-ce pas une façon de tuer la terre et les bonnes humeurs ? Dans quelques lieux, si ce n'est partout où la terre est généreuse, quand au loin vous semblez voir une marre d'eau, sachez que ce ne sont que des sillons de maraîchage couverts de film de plastique. Où vont ces tonnes de plastique une fois la saison de ces fruits ou légumes passée ?

En vérité, ce sont plus ces clôtures moches et nuisibles pour la nature et l'environnement qui intriguent plus l'écologiste et le simple citoyen. Dans quelques endroits, et ils sont nombreux, le vent n'a laissé que des lambeaux de ce plastique. Alors l'image est d'une telle hideur que le commun des passants pense à quelque bataille imaginaire.

Le ministère de l'Environnement est-il au courant de cette situation si dégradante pour l'environnement et l'écologie ? Qui a conseillé cette idée de clôturer les champs et les vergers avec une telle laideur ?... Le plastique tue, et la vie et l'esthétique. Déjà que notre quotidien est saturé avec tous ces sachets noirs que les autorités veulent changer avec d'autres moyens biodégradables, voilà que l'on vient ajouter à cette satiété ces barrières « d'outre-tombe ». S'il vous plaît ! amis fellahs et agriculteurs, rendez nous nos terres verdoyantes. Nous en avons besoin pour notre bien-être, mais aussi pour que notre terre continuera à fleurir de belles moissons. Et par les vitres des trains et des voitures, nous continuerons à les admirer.

GOUVERNEMENT

LE MINISTRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS LIMOGÉ

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, hier, aux fonctions du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, indique un communiqué des services du Premier ministre. «Le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, à compter de ce jour, aux fonctions de Monsieur Brahim Boumzar, ministre de la Poste et des Télécommunications», précise le communiqué. «Comme il a chargé Monsieur Sid-Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche et des Productions halieutiques d'assurer l'intérim du ministre de la Poste et des Télécommunications», ajoute la même source.

APS